

2007

Alain HENTON

ROMBIES ET MARCHIPONT (59) «Rue de l'Eglise – Le Grand Val»

12/05/2005 au 10/06/2005

Réf SRA: 04/257 Code INRAP: GB15027001

SRA du Nord- Pas-de-Calais remis le :

Nombre de volumes :

1

SOMMAIRE

Arrêté de prescription (copie)	1
Autorisation de fouille (copie)	2
Fiche signalétique	3
Mots clés – Programmation	4
Liste des intervenants	5
CHAP. I. INTRODUCTION	6
 I.1 : Circonstances de l'opération archéologique préventive I.2 : Localisation du site I.3 : Objectifs et méthodes de l'intervention I.4 : Le contexte hydro-topographique et géomorphologique I.5 : Le contexte archéologique 	6 6 7 7
CHAP. II. L'habitat du Bronze final	
II.1: Les fosses à profil défini II.2: Les simples fosses II.3: Les grandes fosses II.4: Les fossés II.5: Les chablis II.6: Interprétation spatiale II.7: Le matériel archéologique II.7.1: La céramique II.7.1.2: Approche technologique II.7.2: Le matériel lithique II.7.2.1: Nature du silex II.7.2.2: L'outillage en silex II.7.2.3: Une utilisation spécifique du silex ? II.7.2.4: Le grès II.7.3: Le métal II.8: Attribution chronologique et culturelle II.9: Conclusion	9 11 11 11 12 13 14 14 14 15 19 19 21 21 22 22 24
BIBLIOGRAPHIE	25
INVENTAIRE DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE (fouilles 2005 et diagnostic 200)4) 28
TABLE DES PLANCHES	36
PLANCHES F	PL1 à PL24

Arrêté de désignation

Arrêté de prescription

Fiche signalétique

Numéro d'opération 59 505 04 257

Identité du site

Département : Nord **Commune :** ROMBIES-ET-MARCHIPONT

Lieu-dit ou adresse : Rue de l'Eglise – Le Grand Val

Cadastre année: Section (s): ZB Parcelle (s): 89P

Coord. Lambert X: 692,750 **Y:** 1306.37 **Altitude:** 17.30 à 19m NGF

Propriétaire du terrain : SOFIM Aménagement

Protection juridique:

L'opération archéologique

Arrêté de prescription 04/257/FOU du 26/04/05

Arrêté de désignation : 04/257/FOU/autorisation **du** 26/04/05

Responsable scientifique désigné : Alain Henton
Organisme de rattachement : INRAP Nord Picardie

Raison de l'urgence : Projet de lotissement

Maître d'ouvrage des travaux : SOFIM Aménagement Superficie de la zone à fouiller 6000 m2

Résultats

Hauteur moyenne des stériles : 35cm

Site stratifié : non

Hauteur moyenne du dépôt archéologique (H):

Site non stratifié :

Densité à l'hectare des structures simples (**Ns**):

Densité à l'hectare des structures complexes (**Nc**):

Nature des vestiges : Site d'habitat du Bronze final. Présence de fosses et de fossés. Important

matériel céramique et lithique

Problématique de la recherche :

Fouille exhaustive de l'habitat du Bronze final découvert lors du diagnostic mené en mai 2004 par B. Leriche

Lieu de dépôt du matériel archéologique : INRAP - Base de Saint-André-Lez-Lille

Le Document Final de Synthèse

Nombre de volumes: 1 Nombre de pages: 37

Nombre de planches hors texte : 24

Nombre de photos: Nombre de figures: 1

Nombre de cartes : Nombre de plans :

Mots clés - Programmation

Chronologie	
Paléolithique	X Antiquité romaine (gallo-romain)
inférieur	République romaine
moyen	Empire romain
supérieur	X Haut Empire (jusqu'en 284)
Mésolithique et Épipaléolithique	Bas-Empire (de 285 à 476)
Néolithique	Époque médiévale
ancien	Haut Moyen Age
moyen	Moyen Age
récent	Bas Moyen Age
Chalcolithique	Temps modernes
X Protohistoire	Époque contemporaine
X Âge du Bronze	Ère industrielle
ancien	
moyen	
X récent	
Âge du Fer	
Hallstatt (premier Âge du Fer)	
La Tène (second Âge du fer)	
Zu rene (second rige du rer)	
Sujets et thèmes	
Édifice public Artisanat alimentaire	Nb Mobilier Études annexes
Édifice religieux Argile : atelier	Industrie lithique Géologie, pédologie
Édifice militaire Atelier métallurgique	Industrie osseuse Datation
Bâtiment commercial Artisanat	X Céramique Anthropologie
Structure funéraire Fossés de drainage	Restes végétaux Paléontologie
Voirie X Parcellaire	Faune Zoologie
Hydraulique	Flore Botanique
X Habitat rural	Objet métallique Palynologie
Villa	Arme Macrorestes
Bâtiment agricole	Outil An. de céramique
Structure agraire	Parure An. de métaux
Urbanisme	Habillement Acq. des données
Maison	Trésor Numismatique
Structure urbaine	Monnaie Conservation
Foyer	Verre Restauration
X Fosse	Mosaïque Autre
Sépulture	Peinture
Grotte	Sculpture
Abri	Inscription
Mégalithe	Autre
D	
Programmation	

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

SRA: Gérard Fosse (Conservateur Régional — S.R.A. Nord – Pas-de-Calais)

Gilles Leroy (Ingénieur - S.R.A. Nord – Pas-de-Calais)

INRAP: Alain Henton

Autre:

Intervenants techniques

_	• •		
Fo	111		•
ĽV	uu	10	

Alain Henton (RO, Assistant d'étude et d'opération— INRAP)

Marc Canonne, Hervé Trawka, Freddy Thuillier, Pascal Bura (techniciens de fouille)

Topographie:

Rudy Debiak (topographe — INRAP)

Rapport:

Alain Henton

Intervenants administratifs

DRAC du Nord - Pas-de-Calais, Service Régional de l'Archéologie :

Gérard Fosse (Conservateur Régional) Gilles Leroy (Ingénieur SRA)

INRAP, direction interrégionale Nord-Picardie :

M. Talon (Directeur interrégional)

Aménageur :

SOFIM Aménagement

CHAP. I. INTRODUCTION

I.1 : Circonstances de l'opération archéologique préventive

Cette fouille préventive a été réalisée suite à un diagnostic positif effectué en mai 2004 par B. Leriche à Rombies-et-Marchipont, sur le site d'un futur lotissement (Leriche, 2004).

Suite à l'arrêté préfectoral n°04/257 du X, la fouille s'est déroulée au cours du mois de mai 2005, durant 20 jours terrain, et a été menée par une équipe de 6 personnes (1 archéologue RO et 5 techniciens de fouille).

I.2 : Localisation du site (pl. 1)

Le site est localisé au sud-ouest du centre du village de Rombies-et-Marchipont, à moins de 200 mètres de l'église et de la rue du même nom et au lieu-dit « Grand Val ». La zone prescrite pour la fouille (parcelle ZB 89P) est bordée à l'est et au nord par des parcelles privées, au sud par des terres agricoles et à l'ouest par l'emprise du futur lotissement.

1.3 : Objectifs et méthodes de l'intervention (pl.2, fig.1)

Suite au diagnostic de 2004, deux zones principales de concentrations de vestiges archéologiques avaient été mises en évidence. La première zone, au nord de l'emprise, concernait des structures gallo-romaines (fosses et fossés) contenant un important mobilier céramique de la fin du I^{er} et du début du II^e siècles. La seconde zone regroupait 7 structures dans la partie haute du terrain, en bordure sud-est de l'emprise. Un échantillonnage du matériel céramique indiquait la transition entre l'Âge du Bronze final et le premier Âge du Fer.

Suivant l'avis de la CIRA, seule la zone protohistorique a été retenue pour une intervention archéologique plus poussée. Une emprise de fouille de 6000m2 a été délimitée en fonction de la localisation des fosses découvertes au diagnostic.

La fouille a donc débuté par un décapage extensif, avec dépôt des terres en bordure de l'emprise. La profondeur du décapage, en moyenne de 55cm, a été définie par le niveau d'apparition des structures sous un léger niveau de colluvionnement. L'utilisation d'un godet orientable a permis de suivre assez fidèlement le relief du substrat.

Suite au décapage, une fouille manuelle a été opérée sur l'ensemble des structures mises au jours. Ces dernières ont été fouillées à 100% (par moitiés successives), avec définition d'unités stratigraphique (us), enregistrement du matériel au sein de ces derniers, relevés au 1/20^e et couverture photographique. Le cas échéant, des prélèvements de sédiments ont été effectués en vue d'analyses ultérieures¹.

Afin de préciser cette occupation, l'ensemble des chablis présents dans les limites de l'emprise ont également été recoupés.

٠

¹ A la date du rendu de ce rapport, aucun résultat d'analyses complémentaires (14C, palynologie) n'est disponible. Ces derniers devraient cependant figurer dans la publication envisagée du site de Rombies.

I.4 : Le contexte hydro-topographique et géomorphologique

L'emprise de fouille se situe à une altitude moyenne de 72,50m NGF, le long d'une pente douce orientée sud-est/nord-ouest. A environ 300m à l'est, le relief est marqué d'une forte dépression (ancien Talweg?) également orientée comme la pente et prenant naissance à Sebourg. Cette dernière a donné son nom a plusieurs lieux-dits (« Vallée Thiébaut », « Petit Val » et « Grand Val ». A 500m à l'est du site, le paysage est incisé par la vallée de la rivière l'Aunelle. A hauteur du site, le relief passe ainsi, suivant un axe ouest/est, de 72,50 à 46m NGF au niveau de la rivière, cette dernière se situant à environ 800m de la zone fouillée.

Quelques coupes ou sondages profonds ouverts dans l'emprise permettent d'esquisser la géomorphologie du substrat. Jusqu'à environ 2m sous le sol actuel, le substrat est composé de sable limoneux jaune-beige avec fines strates litées. Par-dessus se place un niveau de limon sablonneux brun-clair finement lité et épais d'environ 50cm. Enfin, le niveau supérieur est constitué de limon argileux jaune orangé, et ce jusqu'au niveau de décapage. Un niveau de colluvionnement (limon fin beige grisâtre), épais en moyenne de 15cm couvrait l'ensemble de l'emprise.

I.5 : Le contexte archéologique (Pl.1)

Dans le cadre de ce rapport, seul le contexte archéologique associé chronologiquement au site sera défini avec plus de précision. Pour les périodes plus récentes, nous ne rappelons ici que la découverte, au lieu-dit « Cavin Boisart » (derrière le cimetière actuel, à 800m du site), d'une villa gallo-romaine lors d'une prospection aérienne réalisée par R. Agache. D'autres trouvailles gallo-romaines avaient déjà été mentionnées au XIX^e siècle sur le territoire de Rombies (Delmaire, 1996). Enfin, de nombreuses traces d'occupations gallo-romaines (sites d'habitats et nécropoles) ont été repérées lors des fouilles menées en 1997 sur l'emprise de l'usine Toyota, sur les territoires d'Onnaing, de Rombies et d'Estreux.

Concernant la protohistoire ancienne, c'est essentiellement au sein de cette emprise Toyota qu'est concentré le principal contexte archéologique (Pl.1, en tramé vert). Lors de la vaste opération de fouilles préventives et durant l'exploration ultérieure des terrains périphériques, une dizaine de zones² ont livré des structures et du matériel céramique datant de l'Âge du Bronze et de la phase de transition avec le premier Âge du Fer. Suite à l'étude du mobilier céramique de l'opération Toyota, trois phases chronologiques ont pu être distinguées, dont deux certifiées³ (Bronze final IIb-début IIIb et fin IIIb-Ha C) (Blancquaert et al., 2005, p.105-112). Les études menées sur le matériel des terrains périphériques semblent confirmer les deux dernières phases, clairement inscrites dans les étapes 2 et 3 de la civilisation des Champs d'Urnes définies par P. Brun (1986).

A moins d'une dizaine de kilomètres au sud de Rombies, une fouille préventive menée dans le cadre de l'aménagement d'une liaison routière a permis de mettre au jour 7 fosses attribuables à l'Âge du Bronze final IIIb, avec présence de mobilier céramique caractéristique du Groupe des Ardennes et de mobilier lithique (Blancquaert et al., 2005, p.113-125).

_

² Sites 2, 3, 4, 8, 21, 23, « Québécor », « Simoldes », « Waka », « Gefco », « Delquignies », « Bill-Deroo » et « Toyotomi »

³ la phase 1, située au Bronze ancien/moyen, demeure très problématique. L'examen de ce matériel à la lumière des dernières connaissances indiquerait plutôt un Bronze final, peut-être IIIb.

Enfin, à moins de 5km au nord de Rombies, un diagnostic réalisé en début d'année 2007 a laissé apparaître un important site d'habitat du Bronze final IIIb, constitué de près d'une quarantaine de structures. Plusieurs dizaines de kilos de céramique, également proche typologiquement du Groupe des Ardennes, et de matériel lithique ont été recueillis (Henton, 2007).

Plus largement dans le Valenciennois, le site d'Hordain « Zone d'activités économique », localisé à moins d'une vingtaine de kilomètres de Rombies, peut également être signalé pour la présence de nombreuses structures d'habitat (fosses-dépotoir) du Bronze final IIIb, du Ha C1 et du Ha C2 (Gaillard et Gustiaux, 2006).

Signalons pour terminer que la région du Valenciennois s'inscrit naturellement dans la continuité géographique de la partie occidentale de la province du Hainaut belge, région déjà mise en évidence pour sa concentration particulière en sites de l'Âge du Bronze final et du premier Âge du Fer (Henton, 1994; Henton et Demarez, 2005).



Fig.1 : vue générale du décapage, avec, en arrière plan, l'église et le village de Rombies-et-Marchipont.

CHAP. II. L'HABITAT DU BRONZE FINAL

Le décapage extensif opéré lors de cette fouille préventive a laissé apparaître une petite trentaine de structures anthropiques et une douzaine de chablis (Pl.3).

D'emblée, la quasi totalité des structures découvertes ont pu être associées à un site d'habitat du Bronze final très homogène, tant du point de vue chronologique que spatial. Seules deux structures gallo-romaines (fossés)⁴ témoignent d'une phase ultérieure d'occupation du site.

Vingt-neuf structures peuvent être clairement associées au site d'habitat. Six d'entre elles avaient déjà été repérées lors du diagnostic.

Les structures étaient réparties sur l'ensemble de la zone décapée. Si, à première vue, le plan général paraît assez lâche, certaines concentrations peuvent toutefois être mises en évidence, comme par exemple la série St.21, 25-27, 32, 33, D68 et D100 (voir chap. II.6).

Ces structures peuvent être divisées quatre grandes catégories : structures à profil défini, simples fosses, grandes fosses d'extraction et fossés.

II.1 : Les fosses à profil défini (Pl.5, 11, 12, 13 et 15):

Cette catégorie regroupe les structures pour lesquelles un profil particulier a été décidé lors du creusement. Cette terminologie a volontairement été employée, afin de ne pas préfigurer d'emblée une quelconque fonction première ; même si cette celle-ci pourrait paraître évidente (silos).

Deux structures, St.21 et 32, présentent un profil tronconique, à fond plat et parois rectilignes obliques. L'implantation des coupes laisse apparaître des effondrements partiels de parois, comme dans le cas de la St.32. Leurs dimensions sont relativement semblables, à savoir une profondeur conservée de 1m (St.21) et 1,20m (St.32), un diamètre de fond identique de 1,40m et un diamètre d'ouverture initial estimé entre 1 et 1,20m⁵.

Deux autres structures, St3 et 22, affectent un profil nettement cylindrique, à fond plat et parois verticales. Pour un diamètre de fond similaire d'1,30m, ils montrent respectivement une hauteur conservée de 1m et 1,60m. Des anomalies ont été observées sur les fonds des deux structures. Dans le cas de la fosse St.3, le fond était surcreusé de trois petites dépressions profondes en moyenne d'une vingtaine de centimètres. Pour la St.22, une seule dépression s'enfonçait d'environ 25cm à la jonction entre le fond et la paroi. Elle montrait un comblement de sédiments lités. Ce type d'anomalie a déjà été constaté sur d'autres sites protohistoriques, notamment en Champagne. Il pourrait s'agir, dans certains cas de cuvette servant à caler des céramiques de stockage (Villes, 1981, p.202). Dans le cas de Rombies, certaines excavations sont trop enfoncées dans les parois pour ce type d'usage. De manière

rattachés à l'occupation gallo-romaine mise en évidence lors du diagnostic (Leriche, 2004).

⁴ De par leur aspect anecdotique par rapport au site de l'Âge du Bronze, ces structures ne seront ici que décrites brièvement. Ces deux fossés, St.6 et 7, parallèles et distants d'une quinzaine de mètres, ont été suivis sur environ 55 mètres. Orientés nord-est/sud-ouest, ils montraient une ouverture comprise entre 1m et 2,80m, pour une profondeur moyenne de 80cm. Leur profil à parois obliques et fond plat montrait un comblement homogène de limon gris beige. Seuls quelques fragments de tuiles et une dizaine de tessons à pâte sableuse ont été dégagés dans les coupes. Ils peuvent sans conteste être

⁵ Mesure estimée sur une restitution des parois et la prise en compte d'un niveau de sol d'époque supposé à une quarantaine de centimètres au dessus du niveau de décapage.

hypothétique et en supposant une origine anthropique⁶, il est possible d'imaginer un système de calage de pièce de bois faisant office d'échelle.

Le dernier type rencontré est représenté par deux structures à profil en bouteille surbaissée, St.69 (diag.) et St.34. Elles montrent des parois de fond concave, se redressant verticalement vers le haut. De faible profondeur, respectivement environ 0,80 et 0,60m, ces fosses présentaient un fond plat de 1,60 et 1,40m de diamètre.

Les différentes structures décrites ci-dessus montraient en coupe des comblements stratifiés. L'analyse de ces derniers laisse apparaître une dynamique différentiée de remplissage suivant les structures. Celui-ci peut être lent, avec plusieurs phases de stagnation d'eau, ainsi que le montre clairement la coupe de la St.22. La partie inférieure de la St.32 montre quant à elle un niveau inférieur de limon sablonneux jaunâtre à fort pendage. Ceci correspond très vraisemblablement à l'effondrement partiel de la partie haute de la paroi, discernable en coupe. Les structures St.69 et 34 montrent un remplissage plus simple en cuvette et enfin, la fosse St.21 présentait le remplissage le plus complexe. Après une phase de comblement partiel lent, correspondant à plusieurs rejets anthropiques (charbon de bois, céramique, torchis), la structure semble avoir été en partie recreusée et de nouveau comblée par des niveaux de rejets similaires aux précédents.

Si une fonction secondaire de fosse-dépotoir peut aisément être avancée pour certaines de ces structures, quelques incertitudes subsistent quant à leur fonction première. Si la forme et les dimensions renvoient naturellement vers une fonction de silo, il convient de signaler que les prélèvements effectués non livré aucun indice allant dans ce sens. Il est toutefois à noter que cette problématique a déjà été discutée à plusieurs reprises (par exemple, Villes, 1981, p.210) et d'autres hypothèses ont été avancées tels que présence de contenant (céramiques,...) protégeant les céréales, nettoyage des structures après utilisation ou encore stockage de denrées ne laissant pas de traces visibles.

Si le profil tronconique des structures St.21 et 32 et celui en bouteille de la St.69 s'inscrivent dans la typologie classique des silos, le type cylindrique des St.3 et 22 est moins fréquent durant la protohistoire, et dans la plupart des cas observés, cette forme résulterait de l'érosion ou de l'effondrement de fosses tronconiques ou en bouteille. Dans le cas de Rombies, il s'agit clairement de fosses cylindriques, à profil non altéré et à remplissage lent ne résultant pas de l'effondrement de parois. À structure particulière, fonction particulière ? Il est impossible pour l'heure de répondre à cette question. Il convient seulement de remarquer la coexistence de deux types de fosses sur le même site d'habitat.

Enfin, il faut ici rappeler la bonne conservation générale des profils de ces différentes structures, particulièrement ceux des deux fosses cylindrique St.3 et 22. Pour rappel, ces structures ont été creusées dans un substrat sablonneux relativement instable. Certaines observations réalisées pendant la fouille⁷ ne laissent aucun doute sur la présence, tant pendant l'utilisation qu'après l'abandon des structures, d'un quelconque système de protection (couvercle, appentis léger,...).

-

⁶ Ces excavations pourraient de fait avoir simplement été creusées par des animaux pris au piège de ces fosses profondes.

⁷ Lors de la fouille, il a été possible de tester la résistance de ce substrat, notamment en cas de pluie. En effet, les structures ouvertes sont rapidement minées par l'eau stagnante, et en cas d'ensoleillement prolongé, de nombreuses fissures ont été observées en bordure des excavations.

II.2: Les simples fosses (Pl. 4, 6, 7, 8):

Cette terminologie assez sommaire permet de regrouper toutes les petites structures de plan et de profils irréguliers (St.2, 4, 5, 9, 12, 25-27 et 30). Elles se caractérisent par un plan ovalaire à l'ouverture et un profil en cuvette. La profondeur est comprise entre 0,15 et 0,40m. La plupart d'entre elles montraient en coupe un comblement unique de limon brun à gris brun et seules trois (St.2, 14 et 10) se distinguent par un remplissage stratifié.

Ces structures doivent vraisemblablement être définie comme de petites fosses d'extraction de limon de volume très limité ayant, pour certaines, servi ultérieurement de fosses dépotoir.

II.3: Les grandes fosses (Pl.9, 10 et 14):

Deux structures, St.19 et 21, se distinguent par leurs importantes dimensions. La première, St.19, montrait au décapage un plan vaguement circulaire d'un diamètre variant de 2,60 à 3m.. La coupe, commencée à la main et continuée à la pelle mécanique⁸, dessine une fosse à parois relativement droites⁹ et à fond plat, d'1,90m de profondeur sous le niveau de décapage, soit un volume global de près de Xm³. Le fond de la structure touchait le sable limoneux beige jaune.

La stratigraphie, complexe, révèle un remplissage par étapes d'effondrement de parois et de rejets de sédiments, avec présence ponctuelle d'inclusions de charbon de bois et de torchis cuit. Le remplissage supérieur, plus en cuvette, a livré la majorité de mobilier archéologique, essentiellement de la céramique.

La structure St.33, partiellement fouillée lors du diagnostic (St.D67) affectait un plan ovalaire au décapage (5 x 2,50m). La coupe a révélé un profil profond d'1,60m, à fond plat irrégulier et des parois relativement verticales. Comme pour la St.19, le remplissage s'est fait par étapes d'effondrements et de rejets de sédiments. Le mobilier archéologique (céramique et lithique) était plus concentré dans les premiers niveaux de remplissage et des inclusions de charbon de bois et de torchis cuit ont été observées sur toute la hauteur du profil. Après son comblement, cette structure a été recoupée par une seconde fosse profonde d'1,80m. Celle-ci, essentiellement visible en coupe, montrait un comblement plus simplifié de gros paquets de limon sablonneux. Aucun matériel n'a été retiré de cette structure postérieure.

La fonction la plus plausible pour ces deux structures reste l'extraction de limon sablonneux, leur fond n'entamant que superficiellement le sable sous-jacent. Le comblement semble avoir débuté peu de temps après la fin de l'extraction, ainsi que le prouve l'absence de niveaux lités marquant de la stagnation d'eau.

II.4 :Les fossés (Pl.3 et 4)

_

Seuls deux tronçons de fossés (St.8 et 15) peuvent être associés à l'habitat du Bronze final. Sortant de l'emprise de fouille, ils n'ont été que partiellement reconnus.

⁸ Par fines passes horizontales de quelques centimètres. Par sécurité, cette coupe a été stoppée à environ 1,50m de profondeur et relevée. Après la fouille à plat de la partie supérieure du remplissage, cette coupe a été continuée jusqu'à 20cm sous le fond de la structure.

⁹ Le profil droit pourrait ici résulter de l'effondrement d'une structure de profil probablement en cloche.

Le fossé St.8 est situé en bordure nord du décapage. Suivi sur près d'une cinquantaine de mètres, il dessine un tracé irrégulier et sinueux. Il présentait, au niveau du décapage, une ouverture comprise entre 0,60 et 1m. Les coupes ont révélé un profil non constant, généralement en cuvette, d'une profondeur variant de 20 à 35cm. Un seul niveau de comblement de limon gris beige avec manganèse a été observé. Une quarantaine de rognons de silex concassés ont été recueillis sur l'ensemble de sa longueur. Une concentration de tessons de céramiques a été notée dans le voisinage des structures St.1 à 3.

Le second fossé, St.15, a quant à lui été dégagé sur 35m. Orienté nord-est/sud-ouest, il affecte un tracé plus rectiligne que le précèdent. Selon toute vraisemblance, son amorce peut être située à proximité des structures St.22 et 19. D'ouverture assez semblable à celle de la St.8 (0,70 à 0,90m), il présente également un profil en simple cuvette, avec comblement de limon sablonneux grisâtre. Une douzaine de rognons de silex concassé et une dizaine de microtessons atypiques ont été ramassés en surface en dans les coupes.

L'association de ces deux tronçons de fossés avec l'habitat protohistorique est essentiellement basée sur leur rapport avec certaines structures proches (amorce du fossé St.15 à proximité immédiate de fosses, creusement de fosses de part et d'autre du fossé St.8¹⁰).

La problématique de ces fossés réside donc plus sur leur interprétation que leur datation. L'impossibilité de les suivre en dehors de l'emprise, et l'absence de repérage lors du diagnostic, ne permet pas de les associer en une structure unique. Une fonction de parcellaire au sens premier du terme semble ici par ailleurs peu probable, tant par leur tracé au sein des structures de l'habitat que par les connaissances actuelles relatives au parcellaire protohistorique régional. À ce jour, les plus anciennes traces de parcellaire bien identifiées ne remontent guère au-delà du Hallstatt moyen/final, ainsi que mis en évidence lors des fouilles préventives menées sur de grandes surfaces, notamment à Onnaing ou à Aire-sur-la Lys. Une simple fonction de drainage semble donc ici la plus logique.

Le tracé irrégulier et sinueux du fossé St.8 pose enfin la question de l'existence d'obstacles lors de son creusement. La seule réponse raisonnable demeure la présence d'arbres (cf. infra).

II.5 : Les chablis (Pl.3)

Sur la surface de l'emprise décapée, une trentaine de chablis ont été attestés. Afin de connaître leur relation avec l'habitat et confirmer leur nature, une dizaine d'entre eux ont été recoupés manuellement. Dans plusieurs cas, le remplissage caractéristique de stagnation d'eau a livré quelques micro tessons protohistoriques ou des éclats de silex. Quelques fines lentilles de charbon de bois ou de micro particules de torchis cuit ont été ponctuellement observées (St. 24 et 14).

Difficilement prouvable, la relation chronologique entre les chablis et l'habitat est donc, dans ce cas, simplement supposée.

¹⁰ Ces trois fosses sont en effet supposées postérieures au fossé. Cette chronologie relative est basée sur la présence, dans le comblement du fossé de tessons identiques à ceux rejetés notamment dans la St.2. De plus, un passage volontaire d'un fossé au tracé aussi irrégulier entre trois fosses aussi proches, et sans recoupement, semble des plus improbables.

<u>II.6</u>: Interprétation spatiale (Pl.21 à 23)

Tout en tenant compte bien entendu de la possibilité de la présence, hors emprise de fouille, de quelques structures isolées, une grande majorité de la surface de cet habitat protohistorique a, selon toute vraisemblance, été explorée lors de la fouille. Ce dernier ne devait vraisemblablement guère excéder 60 ares de surface totale.

Il convient donc ici, au vu des résultats, de tenter une interprétation spatiale de cette occupation, définie par 28 structures.

Bien qu'il n'y ait aucun doute sur la définition de site d'habitat, il faut toutefois insister sur l'absence totale de structures (poteaux, tranchées de fondation,...) liées à une, voire plusieurs constructions. Néanmoins, l'étude du plan, en association avec l'étude des structures et du matériel, permet de délimiter, avec plus moins de précision, des zones d'implantation possible pour ces derniers, et plus spécifiquement pour l'habitation a proprement parler.

Lors de l'étude, quatre grands types de matériel archéologique, à savoir la céramique, le silex, le grès et le torchis, ont été isolés par ensemble clos, divisés en classes quantitatives (NTT et poids) et cartographiés. La superposition, par calques, de l'ensemble de ce mobilier laisse apparaître certaines concentrations caractéristiques, réunies en unités..

La première unité concerne les structures St.21, 32, 33, D.68 (diag.). Près de 57% du NTT céramique, 69% du NTF du grès et 37% du NTF silex ont été dégagés de ces quatre structures. La majorité des outils de silex provient de la seule structure St.21, de même que les formes de céramique fines les plus typées. Ces constatations permettent de localiser dans cette zone l'habitation principale, à proximité immédiate de cet ensemble de structures; probablement entre celles-ci et la St.9 ou la St.D76 (diag).

Autour de cette première unité d'habitation semble se dessiner plusieurs petites unités groupant quelques fosses, ou n'étant définie que par une seule structure isolée.

La plus proche est constituée par les structures St.19, 14, 22 et D.69 (diag.). Environ 42% du silex et 13% de la céramique y sont concentrés. La seconde zone est distante d'une trentaine de mètres de l'unité d'habitation. Trois structures voisines ont ainsi livré de la céramique (11% du NTT) et du silex (14% du NTF). Enfin, deux structures légèrement isolées et découvertes en limite d'emprise, St.34 et 10, contenaient à leur tour les quatre types de matériel, en pourcentage proportionnellement moindre, excepté pour le torchis cuit, relativement bien concentré dans la St.10.

Ces petites unités de structures pourraient refléter la proximité d'une aire artisanale (ouverte ou avec construction annexe ?).

Enfin, une demi-douzaine de structures (St.4, 5, 9, 12, 46 et 76), sans groupement apparent et entrant essentiellement dans la catégories des petites fosses simples¹¹, n'a quasi exclusivement livré que des tessons de céramique, en faible proportion. Elles pourraient éventuellement délimiter un espace ouvert entourant le noyau central de l'habitat.

Le site de Rombies ne diffère donc pas des quelques exemples de sites d'habitat du Bronze final dégagés au niveau régional. Ceux-ci sont caractérisés par un nombre de structures relativement réduit, d'une superficie n'excédant pas quelques dizaines d'ares et n'offrant aucune organisation apparente. Parmi les sites régionaux, citons ici l'habitat Bf IIIb d'Hordain

_

¹¹ La structure St.46, par son profil défini (silo ?), fait ici exception

(59) «ZAE » (Gaillard et Gustiaux, 2006¹²), les différentes concentrations (Bf IIIa ?-Ha C1) d'Aire-sur-la-Lys (62) « ZAC Saint-Martin » (Lorin et al., 2005¹³), le site Bf IIIb de Quiévrechain (59) « Les Vanneaux » (Henton, 2007), Inghem (62) (Piningre, 2005) ou encore celui de l'étape 2 de Feuillères (80) (Talon, 2000). L'absence de construction sur ces sites est récurrente et pose une fois de plus la question d'une architecture ne laissant aucune trace en profondeur (bâtiments sur sablières basses ?). Seuls quelques rares cas de petites constructions sur quatre poteaux, définies habituellement comme greniers surélevés, peuvent être mentionnés, comme par exemple à Inghem (Piningre, 2005)¹⁴.

II.7 : Le matériel archéologique (Pl.16 à 20)

Le matériel archéologique récolté lors de la fouille préventive est pour le moins abondant. Il est composé majoritairement de céramique et de lithique, dont du silex et du grès, et de torchis cuit. Le métal n'est quant à lui représenté que par deux éléments de chaînette en alliage cuivreux.

Signalons ici que le site de Rombies n'a livré aucun reste faunique, exception faite de rares esquilles osseuses brulées et non identifiables. Ce phénomène particulier doit très vraisemblablement être mis sur le compte de la nature même du sous-sol, vraisemblablement acide.

II.7.1. La céramique (Pl.16 à 18)

Fouille et diagnostic confondus, le site de Rombies-et-Marchipont a livré 866 tessons (NTT)¹⁵. Après recollage et tri (suivant la typologie et les types de pâte), un nombre minimum de 104 individus (NMI) a pu être déterminé, dont 74 ont été isolés et dessinés.

L'étude de cet ensemble, quantitativement significatif pour la période concernée a été réalisée suivant une approche technologique et une approche typo-chronologique,

II.7.1.1. Approche technologique

Cette approche à été réalisée essentiellement à l'œil nu, sur cassures fraîches. Certaines observations au binoculaire ont donné l'occasion de préciser la nature de certains dégraissants.

L'ensemble céramique de Rombies-et-Marchipont, bien que d'aspect général assez homogène, présente cependant une certaine variabilité technologique.

Deux types de cuissons ont été mis en évidence. La grande majorité (90%) des tessons présente une cuisson réducto-oxydante, caractérisée par une pâte et des surfaces internes grisclair à gris foncé et des surfaces externes beige à rouge orangé, voire rouge brique pour

_

¹² La notice fait état d'une occupation du Ha C2. Après l'étude du matériel (A . Henton) pour le rapport de fouille (en cours), la première phase d'habitat doit être datée du Bronze final IIIb.

¹³ Le rapport de fouille de cette importante opération est en cours de rédaction à la date de remise du rapport de Rombies. L'étude de la céramique protohistorique ancienne(A. Henton) confirme plusieurs phases d'occupations successives, du Bf IIIa de tradition RSFO au Ha D.

Dans le cas de sites offrant plusieurs phases d'occupation au même endroit, il demeure toutefois difficile, en l'absence de matériel datant assuré, d'associer avec certitude ces constructions à l'une ou l'autre phase.

¹⁵ Voir annexe 1.

certains individus. Quelques tessons montrent une cuisson à tendance réductrice, marquée par une pâte et des surfaces internes grises et des surfaces externes gris beige à brun. Un faible nombre d'individus se démarque du lot. La jatte 21.1 et le tesson de pot 22.1 montrent ainsi une teinte gris foncé à noir, mise en évidence par le traitement soigné des surfaces et indiquant une maîtrise de la cuisson réductrice. L'urne à deux anses 21. 3 montre quant à elle une cuisson oxydante bien maîtrisée, caractérisée par une pâte et des surfaces majoritairement beige orangé. Ces individus, concernant des céramiques fines décorées (cannelures), témoigneraient de l'utilisation probable d'un four complexe à deux volumes.

L'examen des pâtes permet de dissocier des céramiques à pâte fine et d'autres, majoritaires, à pâte grossière. La pâte fine se caractérise par son aspect homogène et compact et son dégraissant constitué de micro inclusions. Les céramiques montées dans ce type de pâte ont exclusivement été cuites en mode réducteur. La pâte dite grossière, associée au mode de cuisson réducto-oxydant, montre un aspect hétérogène et lité sur cassure fraîche. Le dégraissant est constitué d'inclusions importantes (1 à 5mm).

Plusieurs types de dégraissants ont été observés. Le dégraissant mixte, mélangeant silex concassé et chamotte, est de loin le plus utilisé (+/- 90% du NTT). Suivant les catégories de céramiques (fine ou grossière), la proportion et la taille des inclusions peuvent varier, passant de la micro inclusion (inférieure à un millimètre) à la grosse inclusion (supérieure à 5 millimètres). Quelques rares cas de dégraissant mixte alliant chamotte et micro inclusions de quartz (21.3, 21.12) ont été observés. Certains individus (ex. : 32.2, 32.3, 34.1 ou 67.4) sont toutefois dégraissés exclusivement à la chamotte, fine ou plus grossière, ou au silex concasé. Enfin, quelques rares tessons (3.1,19.1) montrent une pâte alvéolée, résultant de la dissolution d'un dégraissant calcaire non défini¹⁶.

La totalité du matériel céramique a été monté à la main, probablement au colombin. Les traitements des surfaces varient suivant le type de céramique. Majoritairement, les tessons laissent apparaître une simple égalisation de la surface externe sur pâte fraîche, laissant cette dernière plus ou moins irrégulière en fonction de la taille du dégraissant. Quelques cas de raclage à l'outil sur pâte sèche ont été observés (21.12, 21.28). Enfin, la majorité des tessons à pâte fine montre un lissage plus ou moins appuyé. Quelques individus se distinguent par une surface externe soigneusement lissé (ex. : 21.1, 21.3, 67.3, 67.4) et, dans deux cas, la présence d'un engobe de finition pourrait être envisagé (14.1, 34.1).

II.7.1.2. Approche typo-chronologique

Le corpus céramique peut être divisé en sept catégories, à savoir les gobelets, tasses, bols, jattes, pots, faisselle, céramique de stockage. A celles-ci s'ajoutent un fragment de cuiller et trois fusaïoles.

Les pots sont de loin majoritaires. Cette catégorie un peu fourre-tout regroupe des vases de forme variable et de profil haut, de diamètre d'ouverture variant de 15 à 24cm. Les différences se notent principalement au niveau du haut de panse et du rebord.

_

¹⁶ Ce phénomène particulier, dû à la cuisson ou l'acidité du sol, à déjà été constaté au niveau régional sur des céramiques médiévales (XIIe s.) à dégraissant coquillier découvertes à Saint-Amand-les-Eaux (Henton, 2004)

Le profil le plus représenté montre un haut de panse rectiligne et rentrant, avec col court éversé (ex. : 21.5, 19.2, 32.1,...), probablement sur épaulement court¹⁷, et de profil général supposé biconique. Quelques exemplaires affectent un profil plus sinueux et adouci (D67.8, 21.4, D76.2/3). Deux individus, 21.16 et 21.17, dénotent par leur profil biconique, à haut de panse rectiligne, rentrant et sans col.

La caractéristique principale des pots réside dans la forte proportion de col courts éversés. Ils présentent tous une jonction avec la panse marquée en interne par une arête. Les lèvres sont essentiellement arrondies, avec quelques variantes affinées (19.3, D.67.9) ou sensiblement étirées (21.6). Près de 70% des rebords éversé sont décorés. Le répertoire décoratif est constitué d'incisions obliques ou verticales, réalisées soit à l'ongle ou soit à l'outil, de séries horizontales d'impressions digitées classiques, de séries de petites impressions circulaires le lincisions verticales sur lèvre et impressions digitées à la jonction panse/col (21.25), incisions obliques et verticales (21.6, 21.8), petites impressions circulaires sur lèvre et impressions digitées à la jonction panse/col (D67.5, D67.8).

Déjà reconnus en Champagne dès le Bronze final I (Brisson § Hatt, 1966-1967, p.174), les céramiques à col ou lèvre éversés, n'apparaîtraient dans le nord de la France qu'à partir du Bronze final IIb, sur des types de vases découlant du Groupe Rhin-Suisse (Blanchet, 1984, p.327). En Picardie, des pots à contour biconique et à bord éversé sont signalés au Bronze final IIIa, notamment à Catenoy (Oise) (Blanchet, 1984, pp. 332-333, fig. 187, Blanchet et Talon, 1987), où certains exemplaires présentent un décors identique à certains exemplaires de Rombies. D'autres comparaisons peuvent être faites, notamment avec Charleville-Mézières (Ardennes) (Marolle, 1978, fig.4.2), Fontvannes (Aube) où des vases à cols évérsés (arète visible à l' intérieur du vase) et décorés d'incisions obliques sont datés des Champs d'Urnes (C.C.E.P.P.,1981, fig.6.13), Perthes (Haute-Marne) (Lepage, 1984,fig.7.7-17), Bezannes (Marne), Ecury-Le-Repos (Marne) (Brisson et Hatt, 1966-1967, fig. 12 et 13) ou encore Colmar (Haut-Rhin) (Zumstein, 1966, fig.24.89 et 25.106). Des incisions obliques à la jonction col-panse (mais sur forme différente) proviennent du site de Rosière (Aube) (Coudrot, 1980, fig. 24). Mais les comparaisons géographiquement les plus proches sont situées sur le territoire de la commune voisine d'Onnaing. Plusieurs fosses découvertes lors de l'opération Toyota et en marge de cette dernière ont livré des exemplaires de pots à cols court éversé, avec arête interne. Quelques exemplaires sont décorés d'incisions obliques ou d'impressions digitées à la jonction externe entre le col et la panse. Ces fosses ont été attribuées à la phase 2 locale de la transition entre l'Âge du Bronze final et le premier Âge du Fer, soit globalement entre le Bronze final IIb et le début du Bronze final IIIb (Blancquert et al., 2005, p.108-111, figs. 3 à 5). Au niveau régional encore, le site de Braffe « Grande Ramette » (Hainaut belge), à une trentaine de kilomètres au nord de Rombies, a livré plusieurs exemplaires de col éversés. Ce site est daté du Bronze final IIIa (Henton et Demarez, 2005, p.93). Enfin, l'on retrouve également de ce type de rebord décoré dans le Pasde-Calais, à Inghem, à Fresnes-Les-Montaubant et dans la Somme, notamment à Feuillères. Sur le premier site, les incisions obliques côtoient des doubles séries horizontales d'impressions digitées. Le matériel monte de manière générale l'association de caractères RSFO et du Groupe des Ardennes, ce qui le placerait entre la phase moyenne du Bronze final et la transition avec le premier Âge du Fer (Pinningre, 2005). A Fresnes-les-Montaubant

¹⁷ Il est à noter qu'aucun profil complet de pot nous soit parvenu. Le profil biconique et l'épaulement arrondi court sont supposés par l'observation de tessons non isolé et isolés.

¹⁸ Il convient ici de dissocier les impressions digitées classiques, larges et avec ou sans traces d'ongles, des petites impressions circulaires, réalisées avec l'extrémité du doigt ou à l'outil (?).

« Chemin des Vaches » et à Feuillères, les fouilles menées dans le cadre du TGV Nord ont livré plusieurs fosses contenant des pots à rebord éversés et décorés, associés à du matériel caractéristique du RSFO (Blancquaert et Desfossé, 2000 ; Talon, 2000)

Le décor d'impressions digitées présent sur les pots, sur haut ou milieu de panse et sur lèvre, semble faire l'originalité du matériel de Rombies. Encore peu représenté au niveau régional au Bronze final et au premier Age du Fer, ce type de décors trouve des comparaisons plus éloignées, notamment sur des sites du premier Age du Fer de l'Oise, à Choisy-au-Bac « Le Confluent », Compiègne « Le Fond Pernant », La Croix-Saint-Ouen « Le Prieuré » et Pont-Sainte-Maxence « L'Île aux Prêtres » (Blanchet, 1984). Au niveau régional, il a été repéré sur des sites également du premier Âge du Fer à Bully-les-Mines et à Loison-sous-Lens (Lantoine et Henton, 2005). A ce jour, seuls quelques sites plus proches chronologiquement ont livré ce type de décor. Il faut ici citer Hordain « ZAE », fouillé en 2005 et ayant livré un intéressant mobilier céramique du BfIIIb/HaC1 (étude en cours) ou encore Onnaing, dans des fosses datées de la phase 2 (Blancquaert et al., 2005, p.108-111).

Les jattes sont représentées par deux individus, 21.1 et 21.11. Elles montrent un profil tronconique ouvert à parois rectilignes. La jatte 21.1 se distingue par la présence de quatre pieds la soutenant au fond et par un décor interne constitué de trois larges cannelures parallèles et jointives et de deux cannelures fines à l'amorce du fond. La jatte 21.11 n'est quant à elle, décorée que de deux (?) fines cannelures parallèles et jointives, également à l'amorce du fond.

Forme représentative de la céramique de type Rhin-Suisse, la jatte¹⁹ est connue dès le Bronze final IIb²⁰ et principalement au Bronze final IIIa, tant en Alsace (Zumstein, 1966, p.50), qu'en Champagne (Brisson et Hatt, 1966, p.174) et en Picardie (Blanchet, 1984, p. 332).

Bien que la cannelure fasse déjà son apparition, sur divers types de vases, au Bronze final I; ce type de décor se retrouve sur les jattes principalement au Bronze final IIIa (Blanchet, 1984, p.336). A Catenoy "le Camp Cesar" (F, Oise) (Bronze final IIIa), plusieurs récipients de ce type se voient ainsi décorés de cannelures plus ou moins larges placées près du col ou près du fond; avec dans certains cas, une partie de l'intérieur totalement couvert (Blanchet et Talon, 1987, p.200). Sur le site du Bronze final IIIb de Longueil-Sainte-Marie, les cannelures se cantonnent essentiellement sur le fond des jattes (Blanchet et Talon, 2005, fig. 12 et 13). Si la vallée de l'Oise semble avoir fourni les quelques exemplaires connus pour l'ensemble de la Picardie; la région de Champagne-Ardenne a en livré quant à elle de nombreux exemplaires. Il existe cependant certaines différences sensibles entre les sites de cette région. Des cannelures marquées et jointives en registres horizontaux sont présentes à Charleville-Mézières (F, Ardennes) (dernière phase du Bronze final III) (Marolle, 1978, fig. 5.4-5) et à Rozière (F, Aube) (Champs d'Urnes typiques) (Coudrot, 1980, fig. 15.9). A Bezannes (Marne) (Bronze final IIIa/IIIb), une jatte présente à sa base, deux cannelures horizontales jointives (Verbrugghe, 1997, p.50, fig. 21). Dans la région des Marais de Saint- Gond (Marne), la presque totalité des jattes trouvées dans les nécropoles «Champs d'Urnes» d'Aulnay-aux-Planches, de Barnes ou de Broussy-le-Grand, montre plusieurs cannelures à la partie inférieure de leur face interne; de même que pour quelques exemples de terrines. Les cannelures sont soit resserrées ou soit largement espacées (Chertier, 1976, p.109, fig.16.1-12). Ce dernier type est assez proches des cannelures larges et plus adoucies de la jatte de Rombies. A Colmar (Haut-Rhin), cette décoration semble évoluer du Bronze final IIb, où les

Dès le Bronze final IIb, certaines coupes annonceraient déjà les jattes du Bronze final IIIa. C'est le cas notamment d'une coupe conique d'Eghuishein (Zumstein, 1966, fig.8.190)

¹⁹¹⁹ Il s'agit ici de récipients de profil tronconique ouvert dont l'appellation varie selon les auteurs: jatte, coupe, terrine, assiette,...

cannelures sont présentes près du bord ou du pied, au Bronze final III, où les cannelures couvrent toute la surface interne des coupes coniques (Zumstein, 1966, p. 53).

Au niveau régional, si les jattes semblent bien implantées au Bronze final III, leur association avec ce type de décor n'est encore que peu représenté. Seuls peuvent être signalées la jatte à décor de cannelures partiellement couvrant de Braffe (Henton, 2005), datable du BfIIIa et une grande jatte découverte lors d'une fouille réalisée en marge de l'opération Toyota à Onnaing, dont la datation reste encore problématique (BfIIIa ou BfIIIb ancien ?) (R. Clothuche, RFO Toyotomi, en cours de rédaction).

Si, ainsi qu'indiqué ci-dessus, le profil et le décors de cannelures trouvent de nombreuses comparaisons, à ce stade de l'étude, aucun parallèle fiable n'a été retrouvé pour la base à quatre pieds de la jatte 21.10.

Une hypothèse de travail permettrait d'y voir une éventuelle traduction locale des écuelles ou jattes à pied creux plus ou moins mouluré bien représentées au RSFO. Ces dernières, cartographiées par P. Brun (1988), se retrouvent essentiellement dans le sud-ouest de l'Allemagne et dans l'est de la France. Une certaine concentration est également à remarquer dans la vallée de la Seine, dans les départements de l'Yonne, de la Seine et Marne, la Marne et l'Aube.

Trois individus découverts lors de la fouille peuvent être considérés comme étant des gobelets. Ils ne présentent aucune similitude entre eux. Les exemplaires 21.12 et 21.13 pourraient, par le lèvre éversée, faire écho à la typologie générale des pots, imitant en petite taille ces derniers. Le gobelet 21.13 se démarque toutefois par un décor constitué de deux fines incisions parallèles situées à l'amorce du rebord.

Le gobelet 21.2 apparaît donc comme étant le plus significatif du point de vue typologique. Sa forme générale n'est pas sans rappeler les gobelets à épaulement caractéristiques du RSFO (Blanchet, 1984, fig.185). Il s'en distingue toutefois par une panse rectiligne relativement élevée et par un col haut rectiligne et sensiblement ouvert. Cette dernière particularité pourrait, éventuellement, le rapprocher de certains gobelets découverts dans l'Aisne, notamment à Vieil-Arcy (Boureux, 1974). Au niveau régional, il convient de mentionner le gobelet découvert sur le site de Feuillières. Ce dernier présente un col haut relativement vertical, à lèvre éversée et un épaulement court faiblement caréné, souligné par deux cannelures horizontales (Talon, 2000, fig.8.1). Ce type de profil pourrait, éventuellement, rappeler le profil de formes de plus grandes dimensions. Ainsi, une urne Ha A2 de la nécropole de Temse-Veldmolenwijk (Flandre orientale, Belgique) peut être mentionnée pour son profil à panse biconique et col haut sensiblement ouvert, avec cannelures horizontales en dessous de ce dernier (De Laet et al., 1958). Type de gobelet propre à une région donnée ou dernier avatar des gobelets « classiques » RSFO, le gobelet de Rombies apparaît comme l'une des formes les plus remarquables de cet ensemble céramique.

L'individu 21.3 peut ici être mis en évidence pour une forme et un décor couvrant de cannelures non encore représentés au niveau régional. Le type de forme lui-même pose un problème d'identification. Les dimensions (diam. carène estimé entre 28 et 30cm) et la présence supposée de deux anses indiqueraient une sorte de petite jarre, sans plus de certitude. Le décor de cannelures horizontales et jointives couvrant le haut de panse se retrouve sur de nombreux sites du Bronze final de tradition RSFO. Sur des formes sensiblement différentes (vases bitronconiques à col cylindrique ou à bord oblique), il est principalement cartographié dans les länders allemands du Bade-Wutemberg et de Hesse et, à moindre mesure, dans l'est (Haute-Saône, Doubs, Côte d'Or, Indre) et le centre de la France (Yonne, Marne, Seine et Marne) (Brun, 1988, cartes et inventaires types 17 et 19, Herrmann, 1966).

Le même constat doit être fait pour la typologie de ce vase. En effet, c'est également en Bade-Wurtenberg et en Hesse que sont concentrés la majorité des vases bitronconiques à col et à deux anses (Brun, 1988, cartes et inventaires type 26). Ces derniers se retrouvent également dans certaines nécropoles du nord de la Belgique, dans le Groupe de Flandre et dans le Groupe du nord-ouest (Desittere, 1968). Dans le premier groupe, la nécropole de Destelbergen a livré une urne à deux anses avec décors de cannelures étroites et parallèles couvrant entièrement la haut de panse (Bourgeois et Cheretté, 2005, fi.27). Au niveau régional, il faut encore mentionner l'urne à panse biconique et col rectiligne rentrant, à deux anse et décor de cannelures en guirlandes trouvée dans la nécropole de Blicquy, datée du Bf IIIa et associée elle aussi au Groupe de Flandre (Henton et Demarez, 2005, fig.5).

Le décor du tesson 22.1, à séries verticales de cannelures parallèles s'inscrit totalement dans le répertoire décoratif du complexe RSFO. De par la fréquence même de ce dernier, seules quelques comparaisons les plus proches géographiquement parlant seront ici mentionnées. Ainsi, dans la vallée de l'Oise, ce type de décor est connu sur l'habitat Bf IIIa de Chevrières « La Plaine du Marais » et dans la nécropole de Thourotte « Le Grelot » (Blanchet et Talon, 2005), en Champagne à Clamanges, Normée, Bannes (Brisson et Hatt, 1953, fig. 7, 11 et 16), ou encore dans l'Aisne à Pont-Arcy (Blanchet, 1984, fig.185).

La faisselle 21.24 se démarque par son profil des céramiques de ce type, habituellement cantonnées dans un profil tronconique plus ou moins ouvert, comme par exemple à Beuzanes «Les Marsillers» (Marne), sur un site daté de la limite entre le Bf IIIa et le Bf IIIb (Verbruggghe, 1997, p.66) . Le parallèle le plus proche, tant géographiquement que typologiqueemnt, a été recueilli dans une petite fosse découverte à Hordain « «La queue du Cat », en association avec un pot à rebord éversé et une urne à profil biconique et rebord redressé (Leman, 1978, p.447). Cette fosse est datée globalement du Bronze final. Dans l'attente d'un réexamen de ce mobilier, un resserrement de cette datation au Bronze final IIIa nous apparaît cependant plausible, de par la similitude avec le mobilier céramique de Rombies.

Le reste du matériel, englobant les tasses ou autres formes non déterminées, n'apporte guère de précision chronologique. En effet, les tasses de profil hémisphérique ou à tendance tronconique, avec anses en ruban, se retrouvent durant tout l'Âge du bronze final et perdurent jusqu'à la fin du premier Âge du Fer sans évolution typologique apparente.

Concernant les trois fusaïoles 21.27, 21.28 et 3.4, notons qu'elle diffèrent du type habituellement rencontrées dans les ensembles du Bronze final IIIb régional, notamment en Hainaut belge où elles sont généralement décorées d'impressions digitées sur la tranche (Henton et Demarez, 2005, fig.9). Enfin, terminons par le fragment de cuiller 14.5. Ce type n'offre quasiment aucun point de comparaison pour l'Âge du Bronze. Au niveau régional, seul un fragment de cuiller à départ de manche de section circulaire est mentionné dans un ensemble clos du Bronze final inédit découvert en 1975 à Froyennes « Grande Couture²¹.

II.7.2. Le matériel lithique

Près de 22,5 kilos de matériel lithique ont été dégagés lors de la fouille. Ils se divisent majoritairement en silex (62,5%) et grès landénien (35,5%). Quelques rares matériaux (grès ferrugineux, grés fin lité et quartz) sont également à signaler. Recueilli exhaustivement lors de

²¹ Matériel inédit conservé dans une collection privée (Henton, 1993, p.36).

la fouille fine des différentes structures, ce matériel a été comptabilisé, en NTF (nombre total de fragments) et en PT (poids total) lors de l'étude.

Structure	NTA silex	PT silex	NTF grès	PT grès	NTA divers	PDT divers
3	60	1214	6	514		
5			1	210		
10	14	210	1	38		
14	8	694	4	213		
19	75	6211	11	961		
21	145	2851	42	3976	8	487
22	92	2341	1	707		
32			3	692		
33	6	217	6	404		
34	8	395	1	155		
totaux	408	14133grs	73	7870grs	8	487grs

Fig.2: Tableau de comptage du matériel lithique (NTA: nombre total d'artefacts, NTF: nombre total de fragments, PT: poids total en grammes.)

II.7.2.1. Nature du silex

L'observation des artefacts en silex a été réalisée à l'œil nu. Elle a permis de distinguer quatre sortes de silex. Le silex secondaire gris moucheté et à cortex blanchâtre de la vallée de l'Escaut (Turonien supérieur ?) est largement majoritaire. Le silex de Spiennes est également bien représenté, uniquement par de l'outillage. Deux outils montrent un silex noir homogène à grain fin. Son origine n'est pas clairement établie (nord de la France, région lilloise²² ?). Le silex blond du Grand-Pressigny est représenté par un seul individu (St21).

II.7.2.2. L'outillage en silex (Pl.20)

L'examen minutieux du mobilier en silex n'a révélé qu'une très faible quantité d'outils en silex. En effet, moins d'une vingtaine d'individus ont été isolés, sur près de 400 artefacts. Ils sont répartis inégalement dans 5 structures (St3, 14, 19, 21 et 32).

Sept fragments de lames peuvent être mentionnés. Parmi les simples lames, deux sont en silex secondaire de la vallée de l'Escaut (3.5 et 3.7), une en silex de Spiennes (14.7) et une en silex noir (21.29). Une grande lame (19.5) en silex de Spiennes montre des retouches régulières sur l'un de ses bords. La plus petit exemplaire correspond à une micro lamelle triangluaire en silex de Spiennes.

Parmi les quatre grattoirs retrouvés, trois exemplaires larges à bord convexe sont en silex secondaire de l'Escaut (14.6) et un petit convexe sur bout de lame est en silex noir (21.30). Dans la structure St21 a été retrouvé un fragment de lame de poignard en silex du Grand-Pressigny, à retouches parallèles (21.31)

-

²² Ce silex a été rencontré sur plusieurs sites du Néolithique final de la vallée de la Deûle (E . Martial et Y. Praud, communication personnelle.)

Un seul nucléus, en silex secondaire, est à signaler. Retouché, il présente un plan de frappe circulaire et quelques traces d'enlèvement d'éclats laminaires.

Une seule hache polie, en silex de Spiennes, est représentée sur le site par deux fragments jointifs issus de la St21.

Enfin, il faut mentionner un percuteur en silex secondaire, 21.34, portant de nombreux impacts d'utilisation.

L'ensemble de cet outillage montre clairement une ambiance Néolithique. Certains artefacts, telles les lames et la hache polie en silex de Spiennes renvoient à des contextes du Néolithique moyen ou final et le fragment de poignard en Grand-Pressigny au Néolithique final²³.

L'absence manifeste de déchets de taille est à signaler. Seuls une demi-douzaine d'éclats en silex secondaire, dont certains à tendance laminaire, ont été repérés dans le matériel de la structure St21.

Ces différentes observations semblent donc, a priori, exclure toute industrie contemporaine du Bronze final, telle que connue sur certains sites de cette époque. Seuls les rares éclats en silex secondaire et le nucléus pourraient, éventuellement, indiquer un comportement opportuniste. Bien entendu se pose la question de l'origine de l'outillage découvert lors de la fouille. Si la présence d'une occupation néolithique dans l'emprise de la fouille et dans celle du diagnostique semble *a priori* exclue, il est raisonnable de supposer l'existence d'un, voire de plusieurs sites de cette période, dans les environs de l'habitat du Bronze final.

Deux questions se posent donc naturellement. La première concerne la détection de sites du Néolithique plusieurs milliers d'années après leur disparition. Les seules réponses possibles renvoient à des découvertes ponctuelles et liées au hasard, par exemple lors de travaux agricoles ou par la mise à nu de structures (érosion, chablis,...). La seconde question concerne quant à elle le type d'outillage utilisé dans cet habitat du Bronze final. Si, de fait, une partie du mobilier archéologique contemporain manque vraisemblablement (matériel dispersé sur le sol d'occupation, structures peu profondes), les fosses dépotoirs découvertes donnent en théorie une bonne vision globale du matériel utilisé dans cet habitat. Si la représentativité du vaisselier semble à tout le moins correcte (bien entendu hors vaisselle en matériaux périssables), il n'en va pas de même pour l'outillage lithique. Le très faible nombre d'outils découverts, majoritairement de récupération, contraste très fortement avec le matériel lithique découvert sur des sites plus anciens, du Bronze ancien/moyen (par exemple Roeux « Château d'eau », Desfossés et al., 2000, p.369-382). Si un besoin limité en outillage spécifique dans le fonctionnement d'un habitat semble peu probable, il convient donc de supposer l'utilisation d'autres matériaux (bois, os, et métal). Le bois et l'os étant réservés à des outils de simple technicité (percer, creuser, frapper, coudre...), les besoins plus spécifiques (découpe, raclage, travail du bois...,) ne peuvent être réalisés, en l'absence de silex, que par un outillage métallique. Mais, comme sur la quasi-totalité des sites protohistoriques anciens, ce dernier n'a pas laissé de traces sur le site de Rombies-et-Marchipont. Nous sommes donc ici contraints, faute d'autres pistes de réflexion, de supposer une gestion particulière de ce matériau encore peu répandu à l'époque (par exemple réparation ou refonte des outils cassés) et la récupération totale de l'outillage métallique lors de l'abandon du site.

²³ je remercie ici E. Martial (Inrap NP, Saint-André-Lez-Lille) pour ses informations.

II.7.2.3. Une utilisation spécifique du silex?

Près de 99% du poids total des artefacts de silex recueillis dans les différentes structures concerne des rognons débités et des éclats atypiques. La très grande majorité est constituée de silex secondaire gris moucheté et à cortex blanchâtre de la vallée de l'Escaut.

L'observation de ces artefacts montre clairement une taille très agressive, réalisée très probablement par explosion sur support dur ou par débitage rapide au percuteur, et ce sans d'autre logique apparente que de concasser le matériau. La tâche semble dans certains cas avoir été favorisée par un passage au feu des rognons, opération ayant laissé certaines traces caractéristiques (cupules de surfaces, teinte gris clair à blanchâtre).

A ce stade de l'étude, la seule raison évidente pour ce traitement particulier du silex réside dans son utilisation comme dégraissant dans la céramique. Une telle hypothèse avait déjà été avancée pour le site RSFO de Feuillières (Pas-de-Calais), sur lequel avaient été découverts plusieurs kilos de silex brulé et éclaté (Talon, 2000)

Comme pour l'outillage, il faut ici se poser la question de l'origine de ce silex. Si ce n'est imaginer une source identique à ce dernier, à savoir un site néolithique, il est cependant raisonnable d'imaginer la relative proximité d'une source d'approvisionnement. Outre quelques rognons montrant des traces nettes de roulement (silex de nappe alluviale), plusieurs rognons montrent encore un cortex blanchâtre et un aspect frais. Ceci indiquerait vraisemblablement un silex de substrat crayeux, récupéré de manière plus ou moins opportuniste²⁴ (banc apparent ou mis à jour par l'érosion ?).

L'utilisation a première vue très limitée du silex à simple fin de dégraissant permet de supposer que le stock de matière première ne devait certainement pas dépasser, de beaucoup le poids total découvert lors de la fouille²⁵.

II.7.2.4. Le grès

Près de 8 kilos de fragments de grès ont été recueillis lors de la fouille. La très grande majorité semble devoir être rattaché à des éléments de mouture, telles meules et molettes.

La quasi totalité des fragments concerne des éclats. Ceux-ci proviennent soit de cassures accidentelles ou de transformations (retaille). À l'exception d'un seul individu, remonté à partir de trois fragments issus de la même fosse, St.19,, aucune meule complète n'a été retrouvée sur le site. Il est cependant possible de dégager certaines caractéristiques typologiques. La pièce remontée et les fragments significatifs montrent des blocs de section globalement rectangulaire, à bords épannelés. La face active est finement bouchardée au percuteur. Quelques exemplaires montrent deux face planes.

Les seules indications de mesures concernent l'épaisseur des meules, comprise entre 5,5 et 9cm. L'exemplaire remonté 19.6 (Pl.20), incomplet, mesure quant à lui au minimum 18cm de longueur pour une largueur de 15cm et une épaisseur de 8,5cm.

Plusieurs individus présentent des traces évidentes de passage au feu (parois et cassures rougies).

_

²⁴ A ce stade des connaissance sur l'Âge du Bronze final, il semble difficile d'imaginer une exploitation plus complexe, de type minière.

²⁵ Par extrapolation, il demeure possible d'imaginer que ce stock ait très bien pu être réalisé en une seule fois et ait été largement suffisant pour toute la durée d'occupation du site.

II.7.3. Le métal (Pl.19)

La présence de métal sur le site de Rombies apparaît à tout le moins comme anecdotique. En effet, seule une structure, St.32, a livré un petit objet d'alliage cuivreux (32.5). Il s'agit d'un élément issu probablement d'une chaînette. Chacun des anneaux circulaires conservés, de 1cm de diamètre, est réalisé par simple enroulement d'une tige de section ronde. Une troisième tige simplement repliée, cassée lors de son dégagement, reliait les deux anneaux ensemble.

Les exemples d'anneaux simples reliés en chaîne ou chaînette étant bien représentés à l'Âge du Bronze, ce type d'objet ne demande pas de commentaire particulier. Signalons seulement, pour exemple, les petites chaînes du dépôt d'Haulchin (59), découvert à une vingtaine de kilomètres de Rombies. Ces dernières, également constituées d'anneaux repliés, peuvent être datées du Bronze final III (Blanchet, 1984, fig. 167.2 à 4).

II.8. Attribution chronologique et culturelle (Pl.24)

L'étude du mobilier céramique de Rombies-et-Marchipont met clairement en évidence une certaine parenté typologique avec le complexe RSFO. Parmi les marqueurs les plus pertinents, il faut citer les deux jattes à cannelures 21.1 et 21.11, le gobelet biconique 21.2, la jarre 21.3, et le décor du pot 22.1. Ces derniers peuvent également être complétés par les pots à col court éversés.

Dans l'attente d'une datation absolue, il est donc tentant de dater globalement ce site d'habitat de l'étape 2 (Bronze final IIb et IIIa) définie par P. Brun (1986). Il nous est difficile, dans l'état actuel des connaissances, de resserrer cette fourchette chronologique sur base d'éléments concrets. Seule certitude, le site de Rombies est clairement antérieur aux habitats du Bronze final IIIb trouvés à proximité. De fait, la typologie céramique mise en évidence sur l'emprise Toyota, ou, plus récemment, sur le site de Quiévrechain « Les Vanneaux » ²⁶ (Henton, 2007) indique un basculement culturel net vers le Groupe des Ardennes de la région aux alentours du IXe siècle, avec l'arrêt définitif des influences RSFO au niveau de la céramique.

Cette datation et les rapprochements proposés avec le complexe RSFO débouchent toutefois sur une problématique. De fait, depuis une dizaine d'années, la multiplication des découvertes relatives à cette période dans le quart nord de la France pose de plus en plus clairement la question des « frontières » géographiques de cette entité. En effet, il était encore admis, jusqu'il y a peu, que la vallée de l'Oise servait de limite à l'extension de ce complexe culturel, butant à cet endroit sur une zone atlantique. Cependant, les découvertes récentes effectuées notamment dans le bassin de la Somme (Buchez et Talon, 2005, p.165-166) ou un peu plus vers le sud-ouest, en Seine-Maritime (Beurion et Billard, 2005, 281-283) ouvrent le débat sur l'aire d'influence du RSFO. Ceci fait également écho aux recherches menées dans les flandres et le Hainaut belge, où certaines nécropoles de type « Champs d'Urnes » laissent transparaître, tant au niveau de la culture matérielle qu'au niveau des rites funéraires, de nombreuses similitudes avec l'aire RSFO (Bourgeois et Cherreté, 2005 ; Henton et Demarez, 2005).

Où placer le site de Rombies-et-Marchipont dans cette période de profondes mutations culturelles dans une région tournée auparavant (Bronze ancien/moyen) vers la sphère atlantique?

²⁶ Ce site est clairement daté du Bronze final IIIb, avec une possibilité d'attribution au début de cette période.

Objectivement, le matériel céramique trouvé lors de la fouille ne peut être défini comme parfaitement identique aux « canons » typologiques RSFO *stricto sensu*²⁷, mais celui-ci montre cependant de nettes affinités. Le fond du problème est donc relativement simple : soit notre région (le Haut bassin de l'Escaut) fait preuve de l'acculturation « par ricochets » d'un substrat humain autochtone par des éléments lancés de l'aire RSFO originelle, ou soit elle en fait partie plus ou moins intégrante par l'installation directe de groupes humains issu de cette même aire.

Une première piste de réponse pourrait nous être apportée, d'une part par la céramique fine, « vectrice d'identité culturelle » (Beurion et Billard, 2005) et, d'autre part, par la céramique « commune ».

Parmi la céramique fine, quelques formes sortent nettement du lot, à savoir les jattes 21.1 et 21.11, la jarre 21.3 et la gobelet 21.2. Si les jattes et le gobelet trouvent leurs parallèles typologiques dans toute l'aire du complexe RSFO, la jarre 21.3 se distingue toutefois par une zone principale de comparaisons localisée à plusieurs centaines de kilomètres vers l'est, dans la sud-ouest de l'Allemagne, et plus exactement dans les landers de Hesse et du Bade-Wutemberg. De manière assez surprenante, c'est dans cette région qu'étaient également localisés les parallèles typologiques trouvés pour quelques urnes particulières de la nécropole de Blicquy (Henton, 1994; Henton et Demarez, 2005). Pour ce dernier site, comme d'ailleurs pour Rombies, aucun parallèle fiable ne trouve place dans la zone géographique intermédiaire. Bien que reflétant peut-être l'état actuel de la recherche, ce fait doit donc être souligné. Il semble en effet aller à l'encontre d'une simple « copie », par une populations autochtone, de formes céramiques utilisées dans les régions directement limitrophes.

La céramique « commune » montre également une caractéristique intéressante, par la concentration de rebords à col courts éversés, marqués en interne par une arête et décorés. Bien qu'une méconnaissance totale du substrat directement antérieur²⁸ doive être signalée, une forte familiarité typologique avec la céramique de même type trouvée dans la zone RSFO est à noter et aucun indice probant ne laisseraient transparaître des traditions antérieures locales, *a fortiori* atlantiques. Seules quelques formes sortant du vaisselier RSFO classique peuvent être mentionnées, comme par exemple le vase de stockage D76.1 ou les pots à épaulement arrondi et haut de panse rectiligne et rentrant 21.16 et 21.17²⁹. A ce jour, il n'est malheureusement pas possible d'en expliquer l'origine.

L'installation, sur le territoire actuel de Rombies, d'un groupe humain³⁰ provenant de « quelque part vers l'est » vers le XIe siècle avant note ère apparaît donc de plus en plus plausible. Bien entendu, seule la multiplication de trouvailles concernant cette période permettrait de confirmer cette hypothèse.

²⁷ Notons ici par exemple le cas du décor du pot 22.1. Dans l'aire RSFO, ce type particulier de décor est généralement constitué de fines incisions, au contraire de celui l'individu de Rombies,

²⁸ A ce jour, aucun site d'habitat de l'étape 1 du Bronze final n'a été découvert au niveau régional, et ce malgré la présence assurée de mobilier métallique contemporain (dépôt d'Anzin) (Blanchet, 1984, p.228)

p.228)
²⁹ Paradoxalement, ces formes se retrouvent habituellement dans les ensembles plus récents du Bronze final IIIb ou de la transition Bronze final/premier Âge du Fer.

³⁰ Nous ne parlons bien entendu pas ici de migration massive, mais peut-être plus simplement de petits groupes, éventuellement même réduits à l'échelle familiale.

II.9. Conclusion

La fouille préventive menée sur le site de Rombies-et-Marchipont « Rue de l'église/Le grand Val » a donc donné l'occasion de dégager exhaustivement un petit site d'habitat de l'Âge du Bronze final. L'étude des structures, associée à celle du matériel archéologique, a en outre permis de préciser le plan d'occupation de l'espace, et ce malgré l'absence de structures liées aux constructions (habitat, annexes).

Du point de vue chronologique, une attribution à l'étape 2 du Bronze final semble la plus plausible, dans l'attente d'une précision par datation absolue.

Le matériel céramique, produit sur place ou localement, montre de très nettes affinités avec le groupe RSFO. Cette attribution culturelle s'inscrit donc clairement dans la problématique des « frontières » supposées de ce complexe culturel. Associée aux données recueillies en Hainaut et dans les flandres belges, elle ouvre de nouvelles perspectives quant aux affinités culturelles présentes dans le Haut Bassin de l'Escaut au XI et Xe siècles et à leur évolution vers les débuts du premier Âge du Fer.

Bien que dimensions modestes et constitué d'un nombre restreint de structures, le site d'habitat de l'Âge du Bronze final de Rombies-et-Marchipont « Rue de l'Eglise - Le Grand Val » se place donc au sein des sites de référence pour la protohistoire régionale.

BIBLIOGRAPHIE

Beurion C. et Billard C., 2005. L'occupation de l'Âge du Bronze final du site de Quièvrecourt « l'Hôpital » (Seine-Maritime). In : *L'Age du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*. Actes des CTHS, 125°, Lille 2000, p.269-286

Boureux M, 1974. La fouille des incinérations de l'Age du Bronze final à Vieil-Arcy et l'étude des fossés comblés. Cahiers Archéologiques de Picardie, p.51-66.

Blanchet J. –C., 1984, Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, Tome 17, 608p..

Blanchet J. –C. et Talon M., 1987. L'éperon barré du « Camp de César » à Catenoy (Oise). In : les relations entre le continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze, n° spécial Revue Archéologique de Picardie et S.P.F., p.189-210.

Blanchet J. –C. et Talon M., 2005. L'Âge du Bronze dans la moyenne vallée de l'Oise : apports récents. In : *L'Age du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*. Actes des CTHS, 125^e, Lille 2000, p.227-268

Blancquaert G., 1992. L'occupation du Bronze final du « Le Quilleval » à Ruminghem (Pas-de-Calais). In : Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur la Transmanche et le TGV nord. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, 10-12, p.461-472.

Blancquaert G., 1992A. Un site du premier Age du Fer du « Champ Maniez » à Recques-sur-Hem (Pas-de-Calais). In : Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur la Transmanche et le TGV nord. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, 10-12, p.459-460.

Blancquaert G. et Desfossé Y., 1992. L'occupation du Bronze final du "Chemin des vaches" à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais), In: Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur la Transmanche et le TGV nord *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1992, tome 89, 10-12, p.429-438.

Blancquaert G, Feray Ph. et Robert B., 2005. L'Âge du Bronze dans le nord de la France : découvertes récentes. In : *L'Age du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*. Actes des CTHS, 125°, Lille 2000, p.83-101.

Bourgeois J. et Cherretté B., L'Âge du Bronze et le premier Age du Fer dans les Flandres occidentale et orientale (Belgique): un état de la question. In: L'Âge du Bronze dans son contexte européen (Bourgeois et Talon, éd.). Actes des CTHS, 125^e, Lille 2000, p.43-81.

Brisson A. et Hatt J. J., 1966. Fonds de cabanes de l'Âge du Bronze final et du premier Âge du Fer en Champagne. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XVII, 3-4, p. 165-197.

Brun P., 1986. La civilisation des Champs d'Urnes. Etude critique dans le Bassin Parisien, *Documents d'Archéologie française*, 4, 168 pp., 78 planches.

Brun P. et Pommepuy C., 1984. La nécropole protohistorique du méandre de Bucy-le-Long/Missy-sur-Aisne, dans son contexte chronologique et historico-culturel. In : *Les relations entre le continent et les îles britanniques à l'Age du Bronze*. Actes du colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, R.A.P./S.P.F, supplément à la Revue Archéologique de Picardie.

Brun P., Cathelinais C., Chatillon S., Guichard Y., Le Guen P. et Nere E., 2005. L'Âge du Bronze dans la vallée de l'Aisne. In : *L'Âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*. Actes des CTHS, 125^e, Lille 2000, p.198-208

Buchez N. et Talon M., 2005. L'Âge du Bronze dans le bassin de la Somme. Bilan et périodisation du mobilier céramique. In : *L'Âge du Bronze du nord de la France dans son contexte européen*. Actes des CTHS, 125^e, Lille 2000, p.159-188.

Cartographie RSFO, 1986. Cartographie des principaux types du Rhin-Suisse-France-orientale. In: Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion des Champs d'Urnes (Brun ET Mordant dir.). Actes du colloque international de Nemours, 1986. *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île de France*, n°1, p.627-660.

Chertier ,1976. Les nécropoles de la civilisation des Champs d'Urnes dans la région des Marais de Saint-Gond (Marne), 8ème suppl. à Gallia Préhistoire, C.N.R.S.

Coudrot J.L., 1980. Le site d'habitat de la civilisation des Champs d'urnes de Rosière (Aube), lieu-dit "Tiergé", *Préhistoire et protohistoire en Champagne-Ardennes*, 4, pp.37-68.

Desittere M., 1976, Autochtones et immigrants en Belgique et dans le sud des Pays-Bas au bronze final ", dans *Acculturation and Continuity in Atlantic Europe. Mainly during the Neolithic period and the Bronze Age.* Dissertationes Archaeologicae Gandenses, vol. XVI, p.77-94.

Desfossés Y., 1992. Conclusion. In : Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur la Transmanche et le TGV nord. *Bulletin de la Société Préhistorique française*, Tome 89, 10-12, p. 303-342.

Desfossés Y. et Masson B., 1992. Les enclos funéraires du « Motel » à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais). In : Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur la Transmanche et le TGV nord. *Bulletin de la Société Préhistorique française*, Tome 89, 10-12, p. 303-342.

Gaillard D. et Gustiaux M., 2006. Hordain « Zone d'activités économiques ». Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais 2005, p.72-75.

Gransar F., 2000. Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'Âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives. In : Marion S. et Blancquert G. (dir.), Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale. Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, p.277-298.

Henton A., 1993. Le Hainaut occidental à l'âge du bronze final et au premier âge du fer. Etude de matériel céramique. Mémoire de licence inédit. Université Libre de Bruxelles, 128p.

Henton A., 1994. L'Âge du Bronze final et le premier Âge du Fer en Hainaut occidental. Nouvelles perspectives de recherche. *Lunula. Archaeologia protohistorica*, II, p. 31-37

Henton A et Demarez L., 2005. L'Age du Bronze en Hainaut belge. In : L'Age du Bronze du nord de la France dans son contexte européen. Actes des CTHS, 125^e, Lille 2000, p.83-101.

Herrmann F.-R, 1966, Die funde der urnenfelderkultur in mittel-und südhessen, *Römische-Germanische Forschungen*, band 27.

Jouve M., 1976. L'habitat hallstattien de Longueil-Sainte-Marie (Oise). Premiers résultats. *Revue Archéologique de Picardie*, 3, p.57-79.

Kimmig W., 1940, Die urnenfelderkultur in Baden. Untersucht auf grund der gräberfunde, *Römisch-Germanishe Forschungen*, band 14.

Lambot B., 1977. Nanteuil-sur-Aisne. Un site du Bronze final dans le Sud-Ardennais. Premiers résultats, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n°4, pp.17-54.

Leman P., 1978. Informations archéologiques, Circonscription du Nord/Pas-de-Calais, Hordain (Nord), *Gallia Préhistoire*, T.21, fasc.2, p. 447-448, fig.1.

Lepage L., 1984. Une stucture du Bronze final. La fosse 24 des "Gréverats-Ouest" à Perthe (Haute-Marne), *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardennes*, 8, pp.63-73.

Lorin Y., Pinard E., Trawka H. et Hanois Ph., 2005. Aire-sur-la-Lys. Le Hameau de Saint-Martin. *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais* (2004).

Marolle C., 1978. Charleville-Mézière "Le Cimetière Saint-Julien" (Ardennes). Site du Bronze final, *Préhistoire et protohistoire en Champagne-Ardennes*, 2, pp.33-45.

Verbrugghe G., 1997. Un habitat de la fin de l'Âge du Bronze (Bronze final III) : « Les Marsillers » à Bezannes (Marne). Bulletin de la Société Archéologue Champenoise, t .90, n° 'p.31-80

Villes A., 1981. Les silos de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse. In : Les techniques de conservation des grains à long terme, Éditions du C.N.R.S., p.194-225.

Talon M., 2000. Un site d'habitat de l'Âge du Bronze à Feuillères (Somme). In : Habitats et nécropoles à l'Âge du Bronze sur la Transmanche et le TGV nord. *Bulletin de la Société Préhistorique française*, Tome 89, 10-12, p. 439-458.

Zumstein H., 1966. L'Âge du Bronze dans le département du Haut-Rhin. Bonn, 172p.

Documents inédits

Clavel V. et Clotuche R., 2000. Onnaing « Z.I. n°9, Gefco ». Rapport d'évaluation inédit (déposé au SRA Nord-Picardie)

Henton A., 2007. Quiévrechain « Rue Jean Jaures/Les Vanneaux ». Rapport de diagnostic inédit (déposé au SRA Nord-Picardie)

Lantoine J. et Henton A., 2005. Bully-les-Mines « Rue du Docteur Schweitzer ». Rapport d'évaluation inédit (déposé au SRA Nord-Picardie)

Leriche B., 2004. Rombies-et-Marchipont « Le Grand Val ». Rapport de diagnostic inédit (déposé au SRA Nord-Picardie)

TABLE DES PLANCHES

PL.1: Localisation du chantier et contexte archéologique local (Bronze/Hallstatt)

PL.2 : Plan général du diagnostic de 2004

PL.3: Plan général des structures

PL.4: Relevés et coupes St2, 5 et 8

PL.5: Plan et coupes St3

PL.6: Plan et coupes St9 et 10

PL.7: Plan et coupe St12

PL.8: Plan et coupes St14, 25, 26 et 34

PL.9: Plans St19

PL.10: Coupe St19

PL.11: Plan et coupe St21

PL.12: Plan et coupes St22

PL.13: Plan et coupes St32

PL.14: Plan et coupes St33

PL.15: Ensemble des fosses à profil défini

PL.16: Mobilier céramique de la St21

PL.17: Mobilier céramique des St3, 9, 14, 19, 22 et 34

PL.18: Mobilier céramique découvert lors du diagnostic (St D46, D59, D67/33, D68 et D76)

PL.19: Choix d'objets du site de Rombies (photos)

PL.20: Matériel lithique isolé (photos)

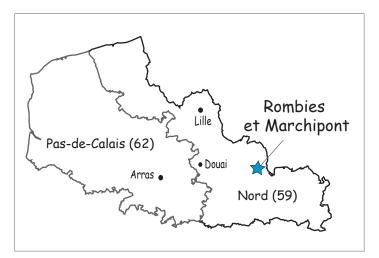
PL.21 : Répartition du mobilier céramique

PL.22 : Répartition du mobilier lithique

PL.23: Essai d'interprétation spatiale

PL.24 : A : Carte de localisation du complexe RSFO et de la zone d'influence du Nord-Picardie et de l'ouest de la Belgique

B : Carte de répartition des sites à céramique de type RSFO ou assimilée dans la nord de la France et dans l'ouest de la Belgique





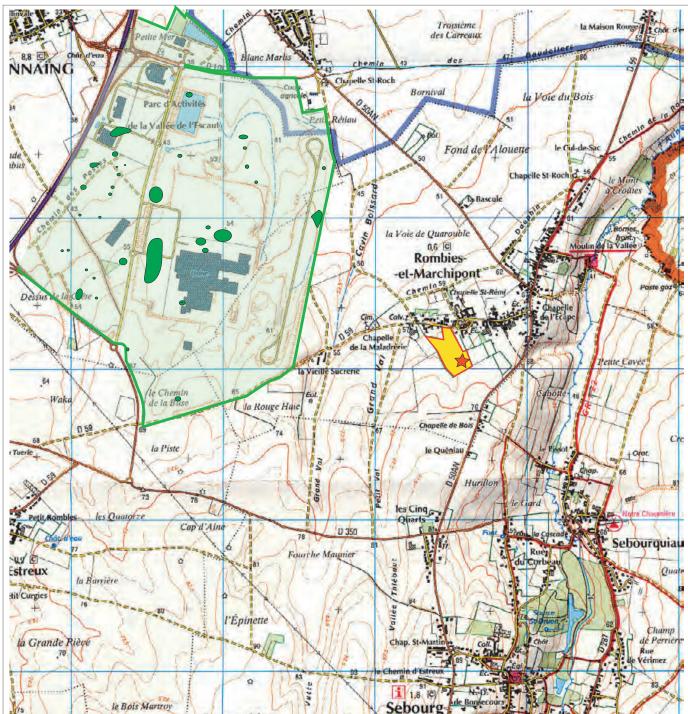
Rombies et Marchipont (59)

"Rue de l'Eglise"

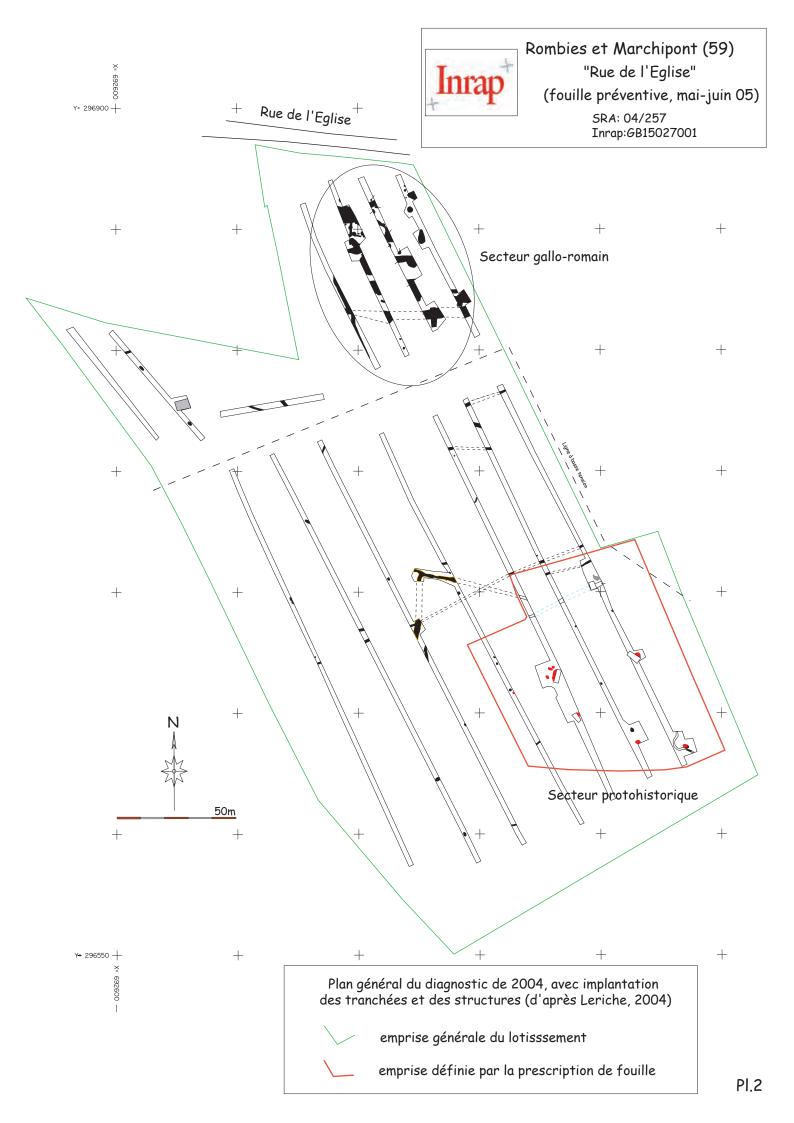
(fouille préventive, mai-juin 05)

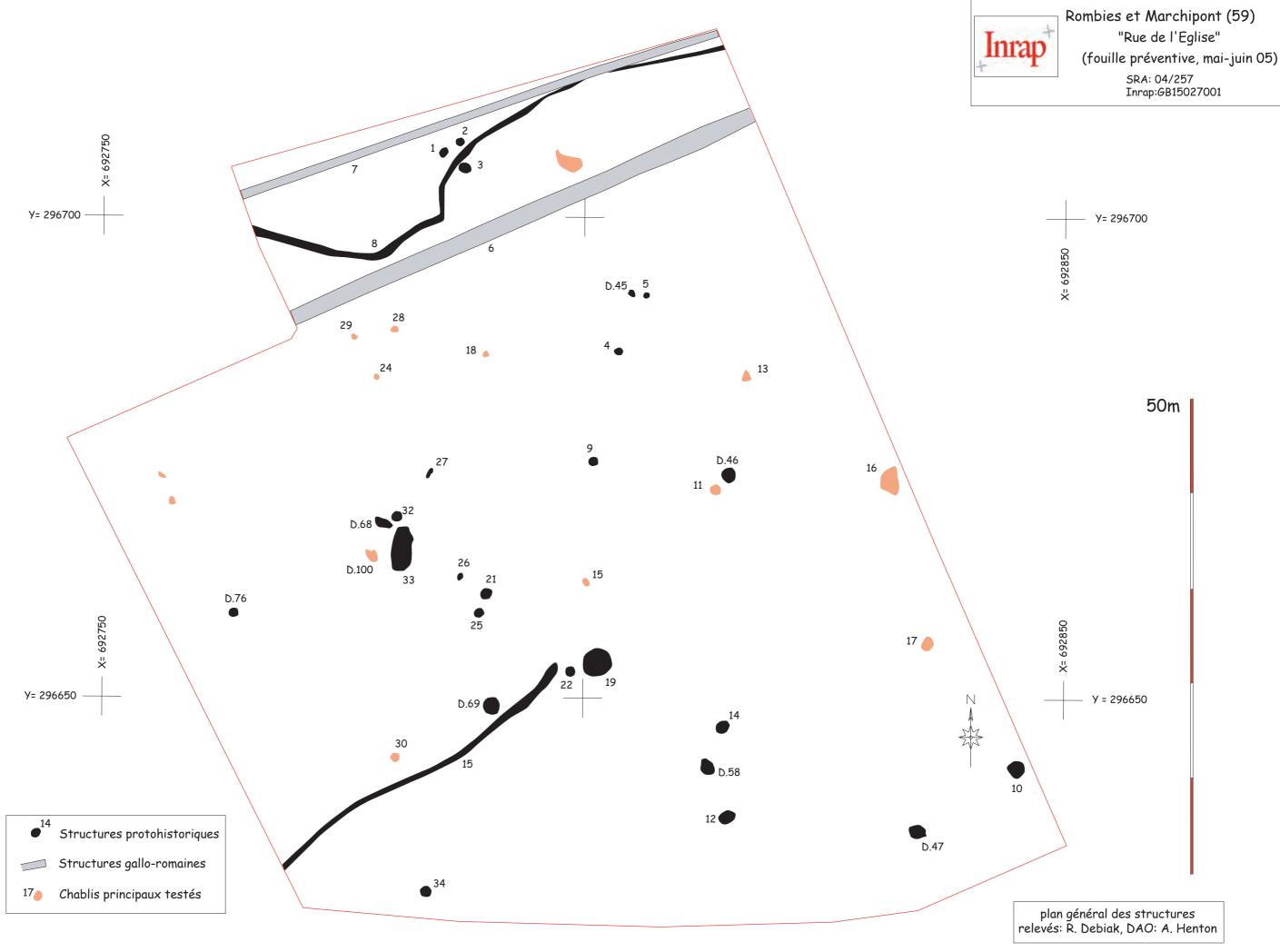
SRA: 04/257

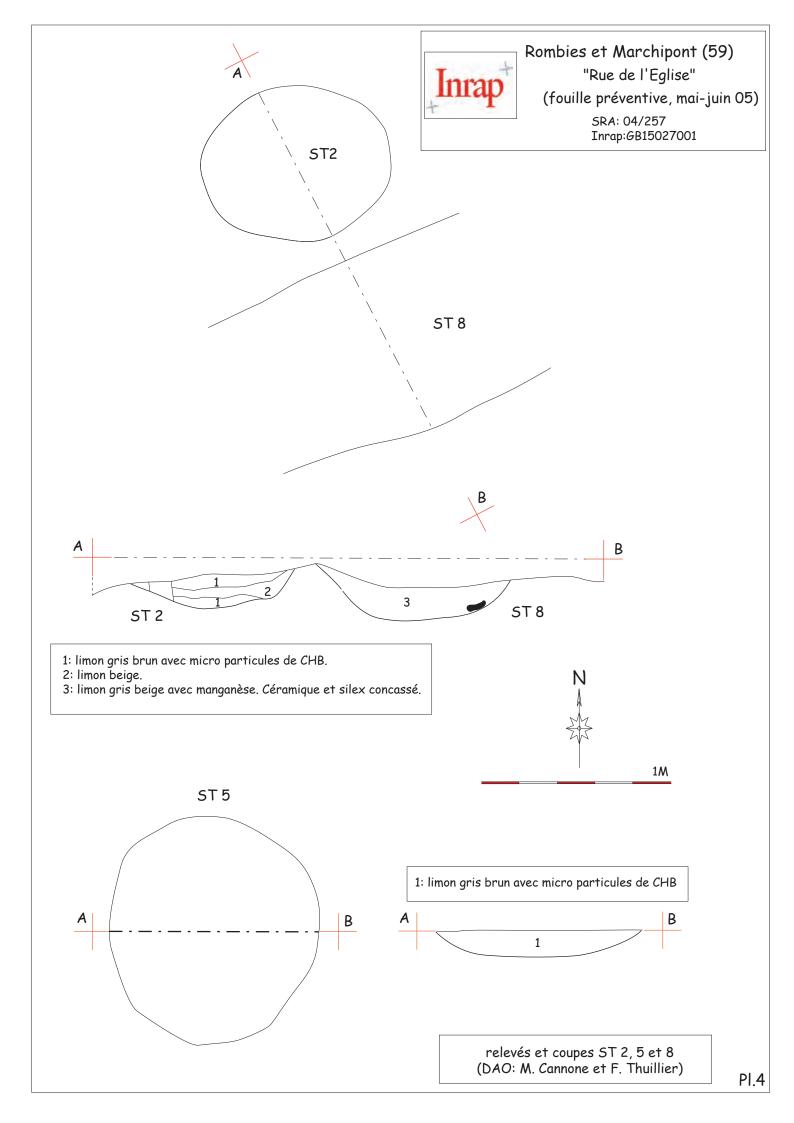
Inrap:6B15027001



Localisation du chantier (étoile) et emprise du diagnostic (en jaune). Contexte archéologique local (Bronze/Hallstatt): En tramé vert, limite de l'opération Toyota avec localisation des occupations l'Âge du Bronze et du premier Âge du Fer (information R. Clotuche). (extrait de la carte IGN 1/25000)







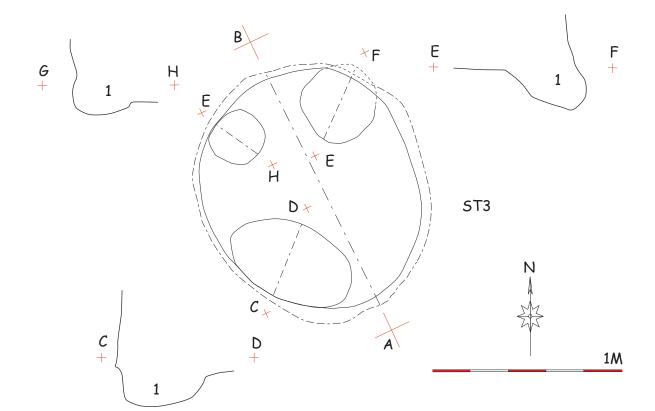


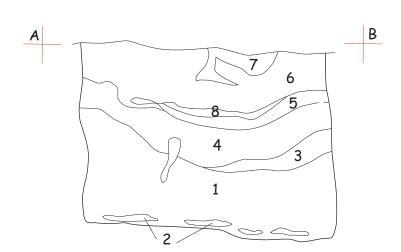
Rombies et Marchipont (59)

"Rue de l'Eglise"

(fouille préventive, mai-juin 05)

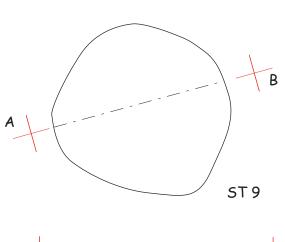
SRA: 04/257 Inrap:GB15027001





- 1: limon argileux gris-beige avec incusions de CHB. Céramique et silex concassé.
- 2: poches de limon blanchâtre lessivé.
- 3: İimon argileux beige-jaune.
- 4: limon gris avec inclusions de CHB et poches de limon jaune. Céramique et silex concassé.
- 5: lentille de limon jaune-beige.
- 6: limon gris-beige. Rares tessons, silex concassé et légère concentration de torchis cuit.
- 7: poche de limon jaune.
- 8: lentille proche de 4.

Plan et coupes ST 3. (relevés A. Henton, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)





Rombies et Marchipont (59)

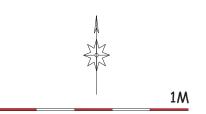
"Rue de l'Eglise"

(fouille préventive, mai-juin 05)

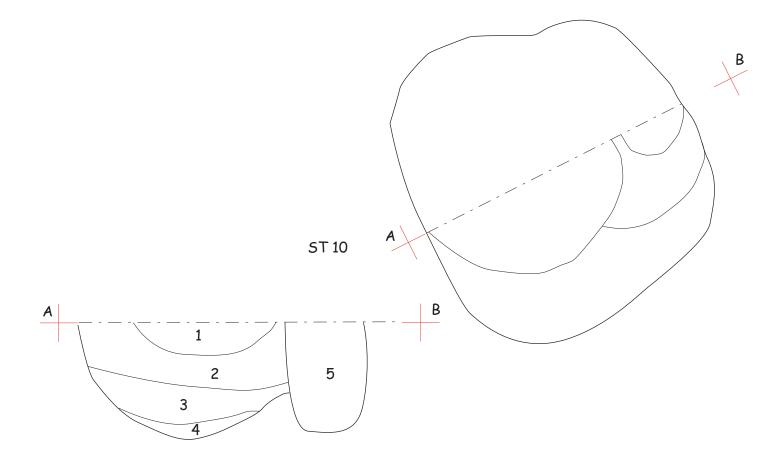
SRA: 04/257

SRA: 04/257 Inrap:GB15027001



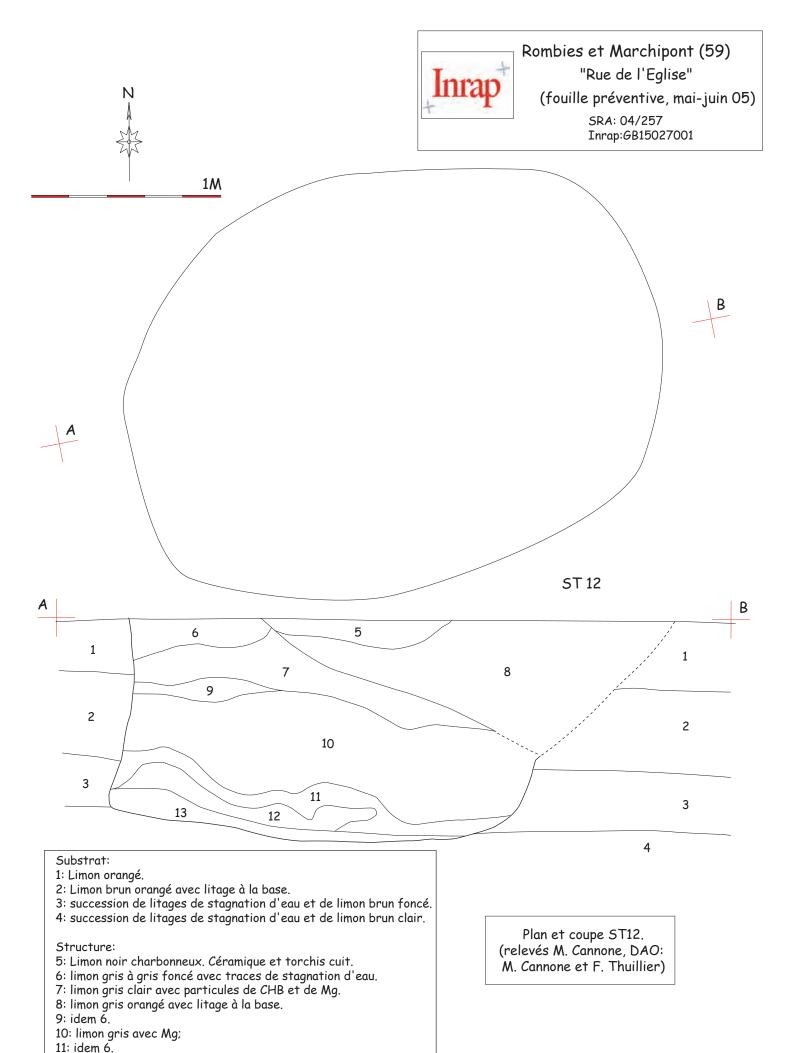


1:limon argileux gris-brun bioperturbé avec concentration de CHB. Rares tessons.



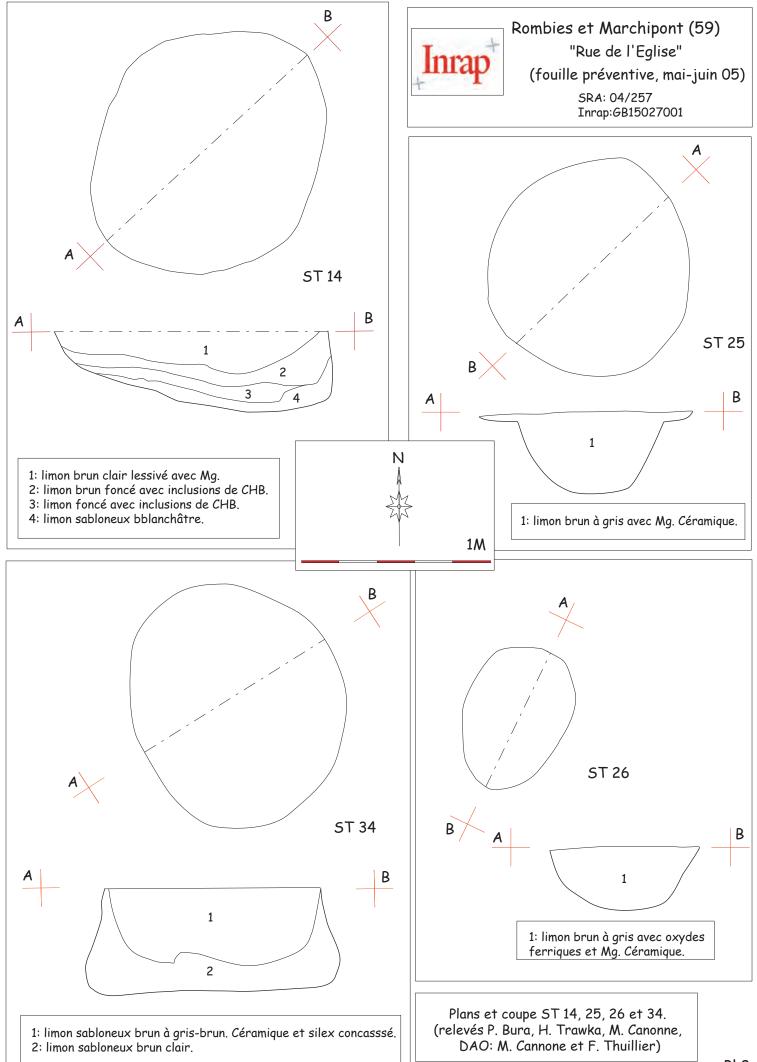
- 1: Limon noirâtre avec concentration de CHB. tesson et concentration de silex concassé brulé.
- 2: Limon brun foncé avec inclusions de CHB.
- 3: limon brun à gris avec traces de stagnation d'eau.
- 4: limon brun clair.
- 5: limon brun.

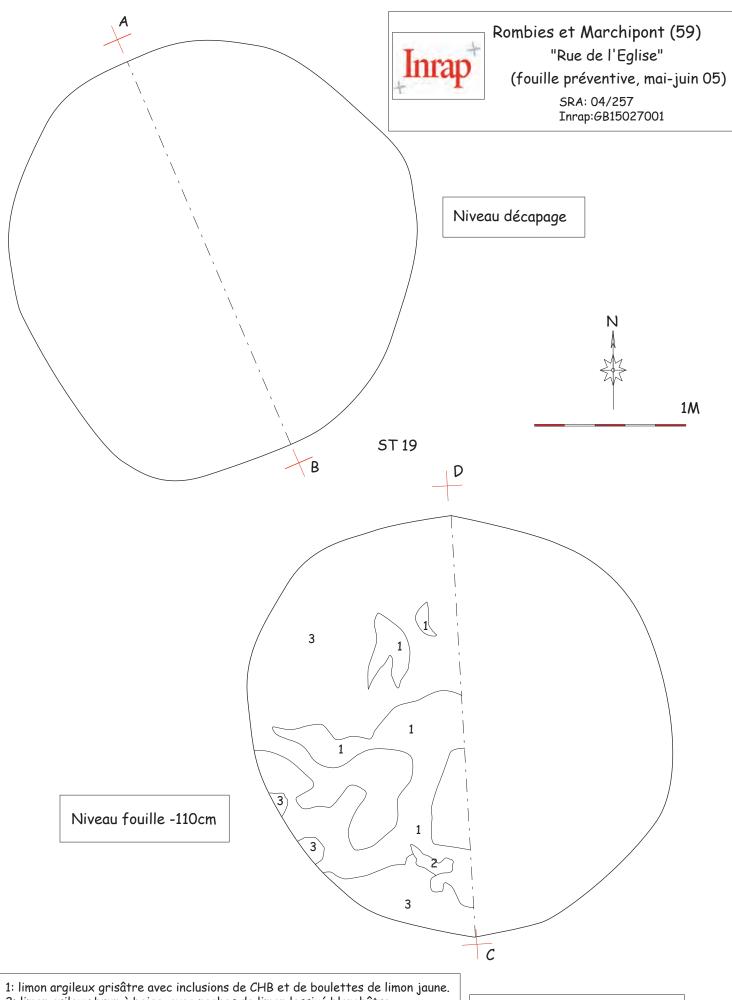
Plan et coupes ST 9 et 10. (relevés A. Henton et P. Bura, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)



12: limon gris beige lité.13: limon lité gris.

PI.7





- 2: limon arileux brun à beige, avec poches de limon lessivé blanchâtre.
- 3: limon beige très proche du substrat.

Plans ST19 (relevés P. Bura, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)

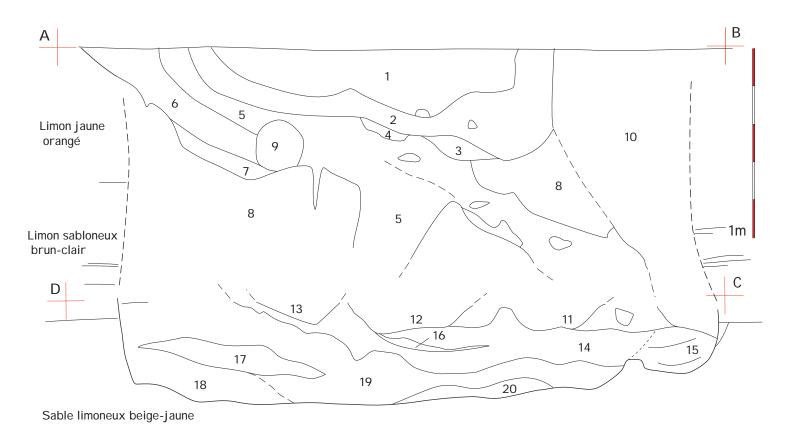


Rombies et Marchipont (59)

"Rue de l'Eglise"

(fouille préventive, mai-juin 05)

SRA: 04/257 Inrap:GB15027001



- 1: limon foncé avec concentration de particules de CHB. Céramique.
- 2: limon gris avec rares inclusions de CHB.
- 3: poche de limon argileux brun clair.
- 4: idem 3, avec inclusions de CHB
- 5: limon gris.
- 6: limon gris foncé.
- 7: limon argileux brun à bru n-gris.
- 8: limon beige.
- 9: idem 6.
- 10: limon beige très proche du substrat, sabloneux à la base..
- 11: limon arileux brun à beige, avec poches de limon lessivé blanchâtre.
- 12: limon argileux grisâtre avec inclusions de CHB et de boulettes de limon jaune.
- 13: idem 7, sensiblement plus clair.
- 14: mélange hétérogène de limon argileux brun foncé, avec inclusions de CHB. Céramique et torchis cuit.
- 15: idem 14, avec présence de boulettes de limmon argileux jaune.
- 16: lentille de limon argileux brun-noiravec inclusions de CHB.
- 17: mélange de limon argileux brun beige et de limon jaune orangé.
- 18: sable limoneux proche du substrat inférieur.
- 19: limon arileux brun à beige, avec poches de limon lessivé blanchâtre.
- 19: lentille de limon argileux brun avec inclusions de CHB et de torchis cuit.

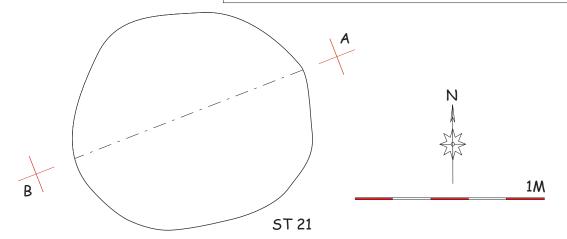
Coupe ST 19. (relevés P. Bura/A.Henton, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)

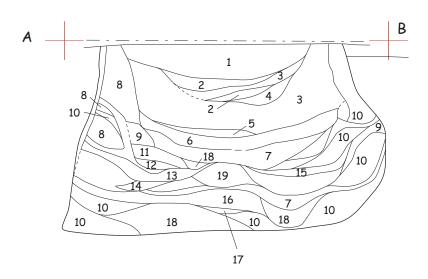


Rombies et Marchipont (59) "Rue de l'Eglise"

(fouille préventive, mai-juin 05)

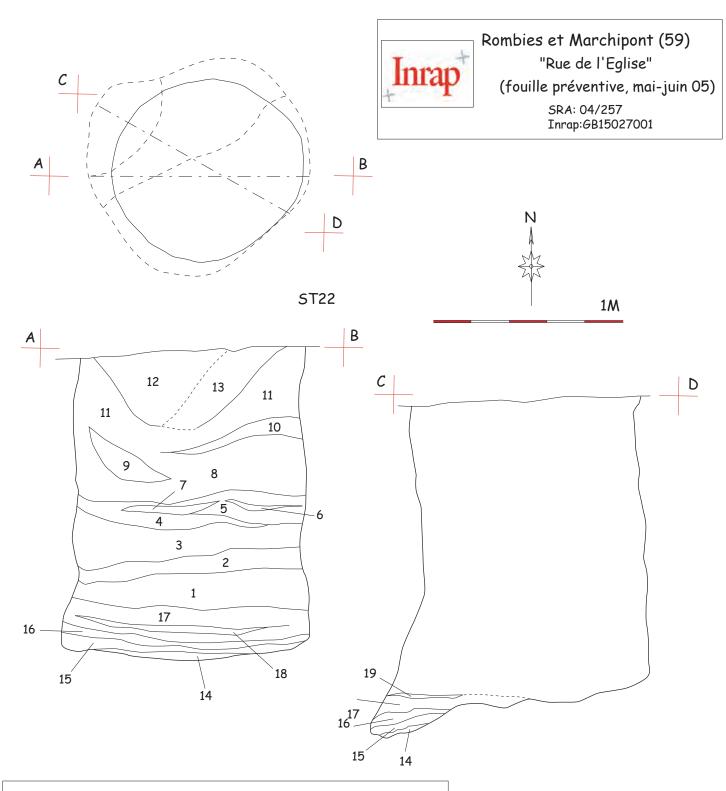
SRA: 04/257 Inrap:GB15027001





- 1: limon brun-gris avec inclusions de CHB ettraces hydromorphes. Céramique.
- 2: limon jaune clair avec inclusions de limon charbonneux.
- 3: Limon gris noir très charboneux. Céramique, torchis cuit, esquilles d'os brûlés.
- 4: limon brun-gris avec inclusions de CHB. Céramique.
- 5: limon gris cendreux. Céramique.
- 6: limon argiileux brun orangé. Céramique, grès et concentration de torchis cuit.
- 7: limon brun-noir très charbonneux. Torchis cuit.
- 8: limon gris-jaune avec inclusions de CHB.
- 9: limon gris avec concentration de CHB.
- 10: limon jaune clair.
- 11: limon gris.
- 12: limonn argileux brun.
- 13: idem 7.
- 14: limon brun avec inclusions de CHB.
- 15: limon brun foncé avec inclusions de torchis cuit.
- 16: limon gris lité.
- 17: idem 14.
- 18: limon brun-jaune avec inclusions de CHB et de torchis cuit.
- 19: limon argileux rouge.

Plan et coupes ST 21. (relevés H. Trawka, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)



- 1: limon sabloneux beige à jaune-clair.
- 2: limon lessivé gris-clair.
- 3: limon sabloneux jaune beige.
- 4: idem 2.
- 5: limon sabloneux gris avec micro-inclusions de CHB.
- 6: fine lentille de torchis lessivé.
- 7: poche de limon sabloneux beige à jaune.
- 8: limon sabloneux gris-jaune homogène.
- 9: poche de limon sabloneux gris clair.
- 10: poche de torchis lessivé et de limon gris clair à la base.
- 11: limon sablloneux jaune grisâtre.
- 12/13: limon sabloneux grisâtre avec concentration localisée de torchis cuit.
- 14: limon argileux gris beige avec inclusions de CHB et de torchis cuit.
- 15: argile limoneuse jaune orangé indurée
- 16: idem 14.
- 17: limon sabloneux jaune, proche du substrat.
- 18: idem 14, avec concentration d'inclusion de torchis cuit.
- 19: lentille de llimon fin lessivé blanc jaunâtre (stagnation d'eau).

Coupe ST 22. (relevés A. Henton, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)

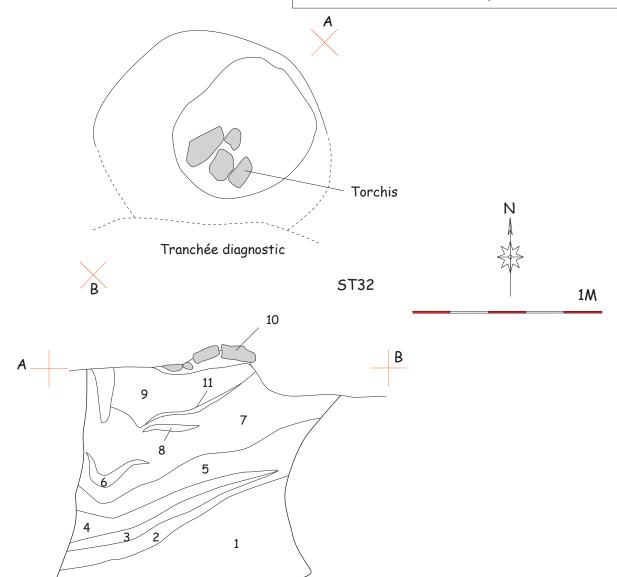


Rombies et Marchipont (59)

"Rue de l'Eglise"

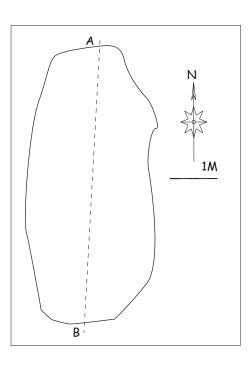
(fouille préventive, mai-juin 05)

SRA: 04/257 Inrap:*G*B15027001



- 1: limon sabloneux jaunâtre avec poches d'argile brun clair.
- 2: limon sabloneux gris clair avec micro particules de CHB.
- 3: limon sabloneux jaunâtre, proche du substrat.
- 4: limon sabloneuxgris-jaunâtre.
- 5: idem 2.
- 6: idem 4 (bioperturbation?).
- 7: idem 3 avec micro particules de CHB et de torchis cuit.
- 8: lentille avec "boulettes" de terre cuite.
- 9: limon sabloneux gris jaunâtre avec particules de CHB et de torchis cuit. Céramique et silex concassé.
- 10: niveau de torchis cuit lessivé avec blocs de torchis cuit.
- 11: fine lentillle de limon argileuxfgris.

Plan et coupe ST 32. (relevés A. Henton, DAO: M. Cannone et F. Thuillier)



substrat:

- S1: sable limoneux jaunâtre.
- S2: limon fortement sablonneux beige-jaune lité.
- 53: limon jaune orangé.

structure (us 1 à 12: fouille 2005, us 13 à 18: diagnostic 2004)

- 1: limon sabloneux jaune-gris. Céramique et torchis cuit (1b).
- 2: lentille limon sabloneux jaune-gris avec concentration de CHB.
- 3: limon sabloneux beige.
- 4: limon sabloneux gris-beige. Céramique et torchis cuit.
- 5: limon sabloneux jaune-beige.
- 6: limon sabloneux gris-clair lessivé avec inclusions de CHB et de torchis cuit.
- 7: idem 5.
- 8: limon sabloneux gris-beige avec inclusions de CHB et de torchis cuit.
- 9: limon sabloneux lessivé beige clair avec Mg.
- 10: poche de limon sabloneux avec concentration de torchis cuit lessivé et CHB.
- 11: idem 7.
- 12: limon sabloneus beige-clair.
- 13: Limon sablonneux brun clair à jaune.
- 14: Limon sablonneux hétérogène jaune à brun clair (niveaux rubéfiés et charbonneux).
- 15: Limon jaune sablonneux homogène avec inclusions de CHB.
- 16: Limon brun clair sablonneux avec inclusions de CHB et blocs de torchis) cuit.
- 17: Limon brun clair sablonneux.
- 18: Limon brun sablonneux hétérogène.



Rombies et Marchipont (59)

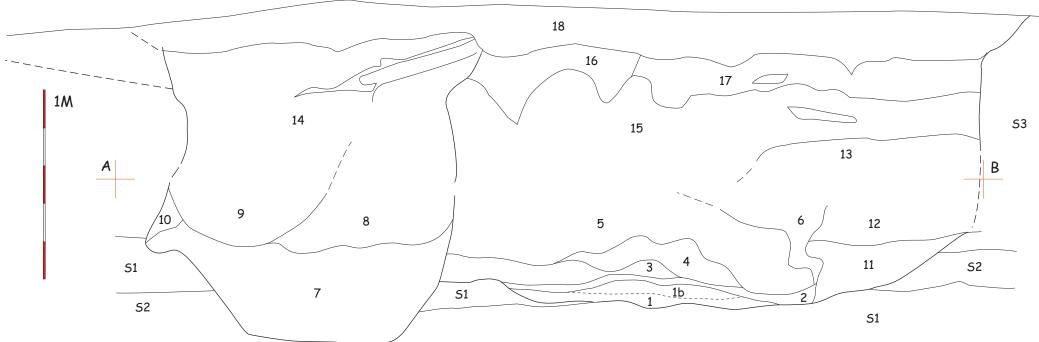
"Rue de l'Eglise"

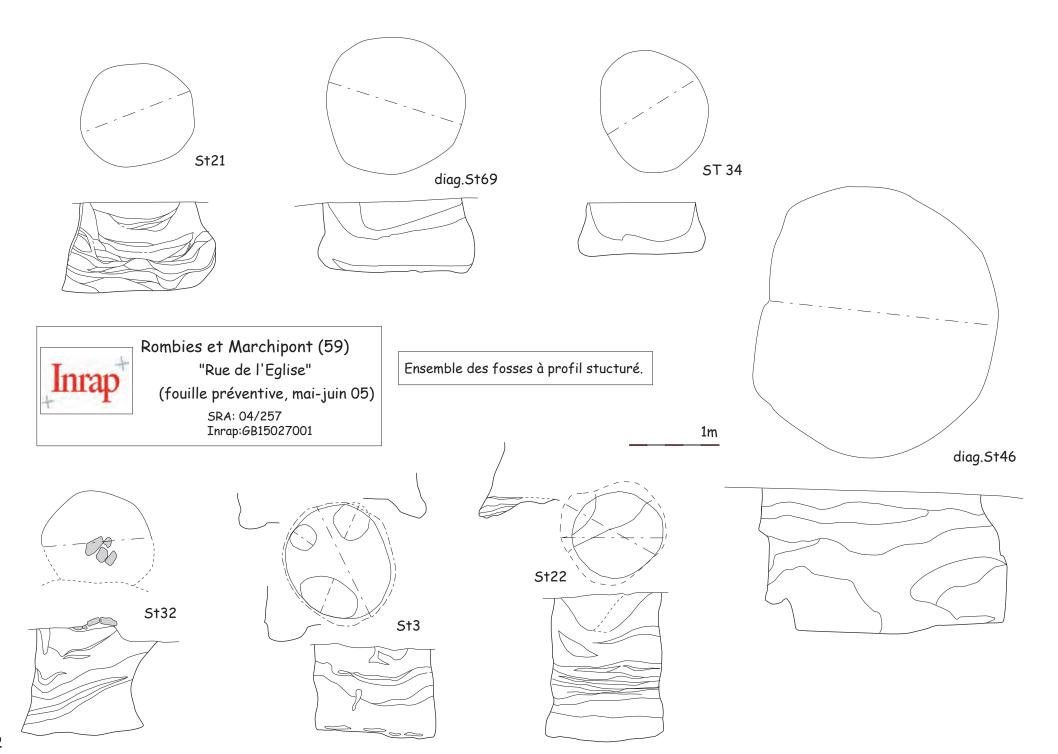
(fouille préventive, mai-juin 05)

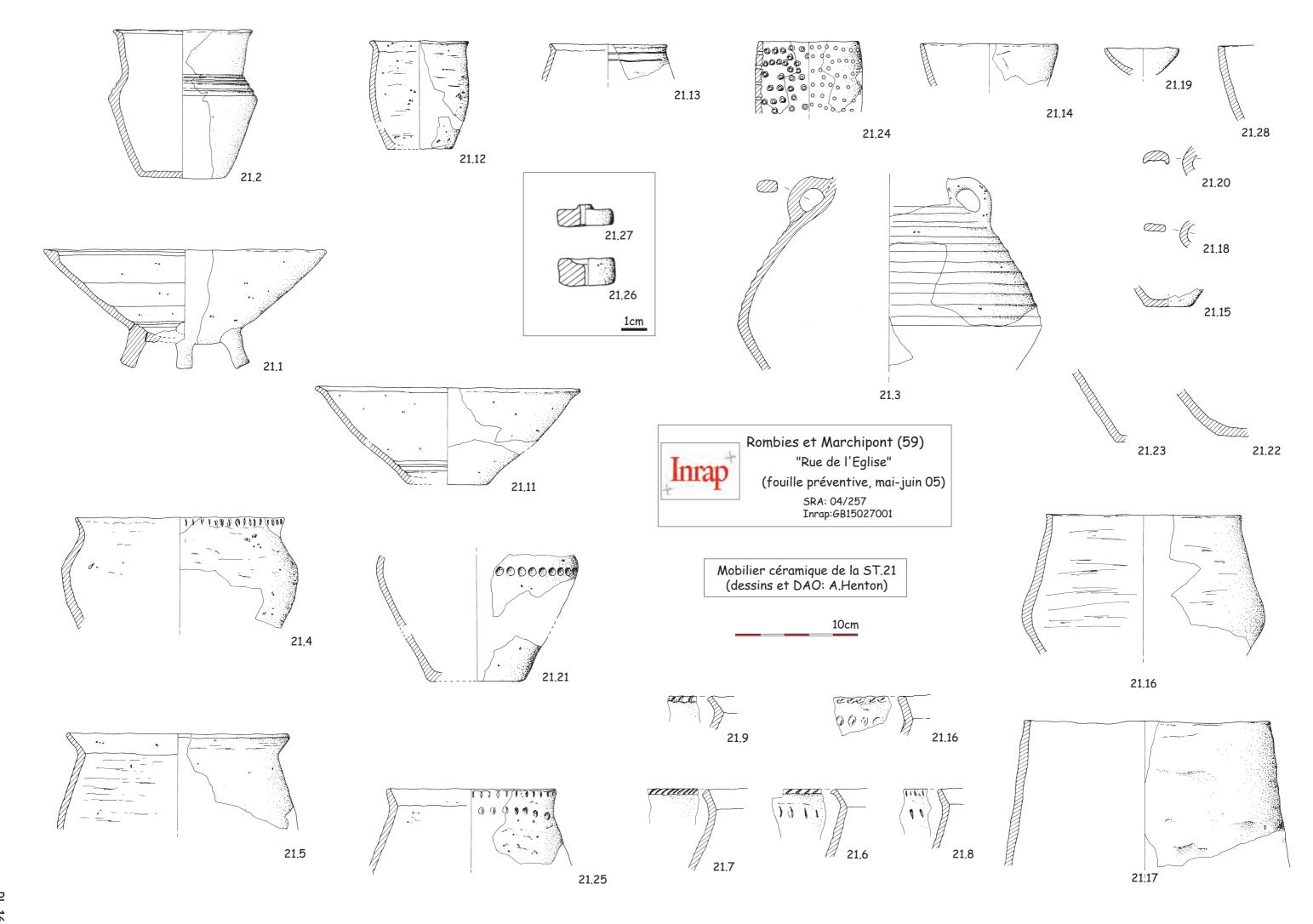
SRA: 04/257

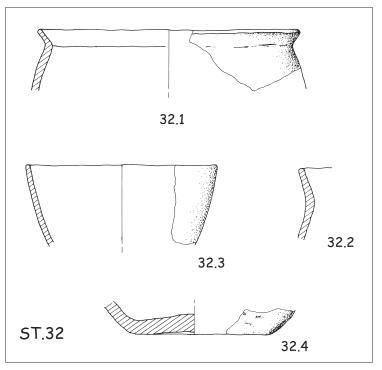
Inrap:GB15027001

Plan et coupe ST 33 (D67). (relevés C. Gardais et B. Leriche (diag. 2004) et A. Henton (2005), DAO: M. Cannone, F. Thuillier et A.Henton)





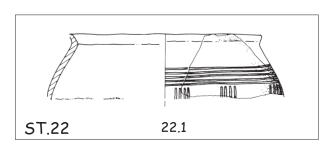




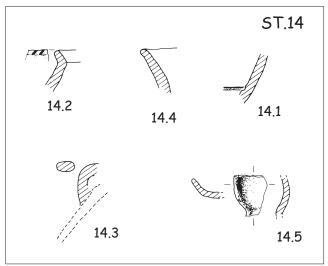


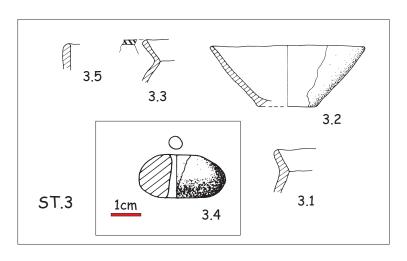
Rombies et Marchipont (59) "Rue de l'Eglise" (fouille préventive, mai-juin 05)

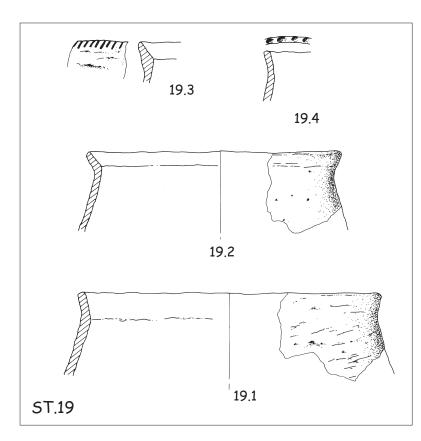
SRA: 04/257 Inrap:GB15027001

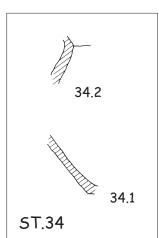


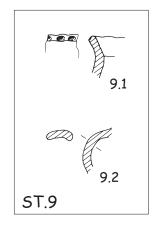
10cm



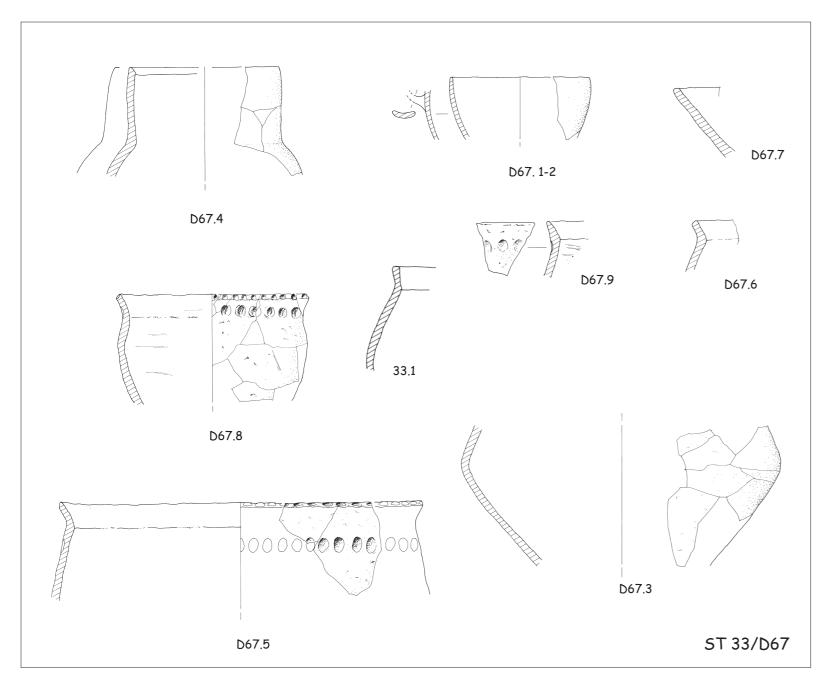


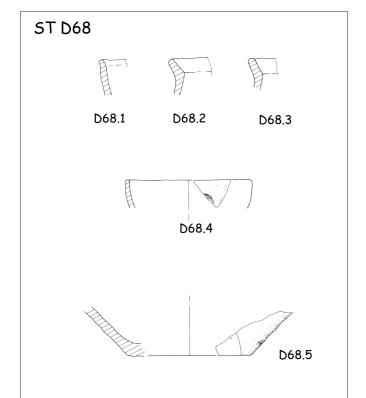


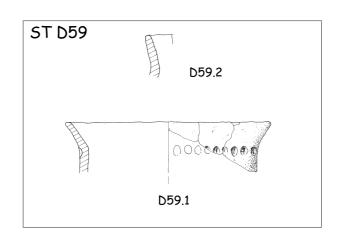


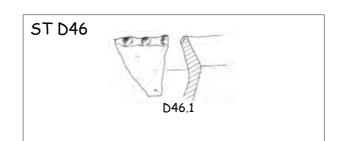


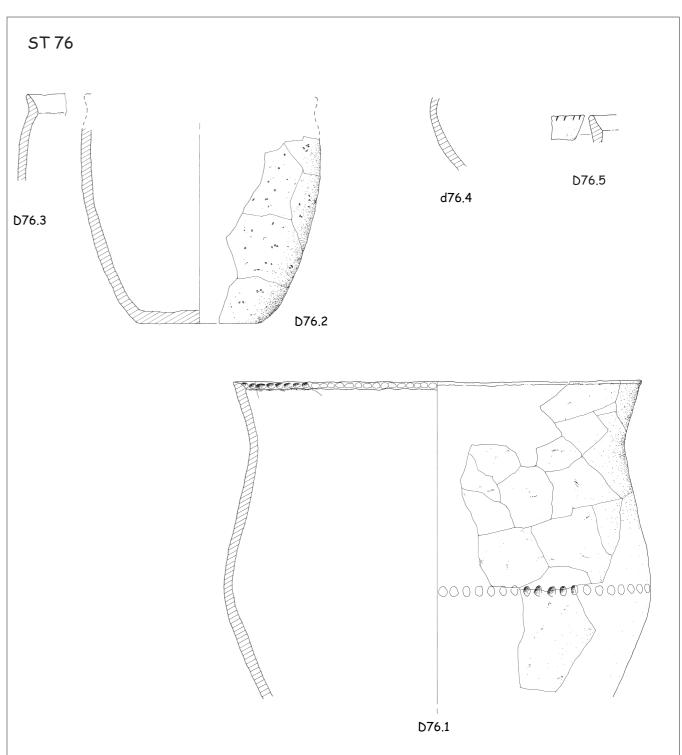
Mobilier céramique des ST.3, 9, 14, 19, 22 et 34 (dessins et DAO: A.Henton)













10cm

Matériel céramique découvert lors du diagnostic (la ST D67 correspond à la ST 33 de la phase de fouille) (dessins et DAO: A. Henton)

















Rombies et Marchipont (59)

"Rue de l'Eglise"

(fouille préventive, mai-juin 05)

SRA: 04/257

Inrap:GB15027001

Choix d'objets du site de Rombies (photos A. Henton)





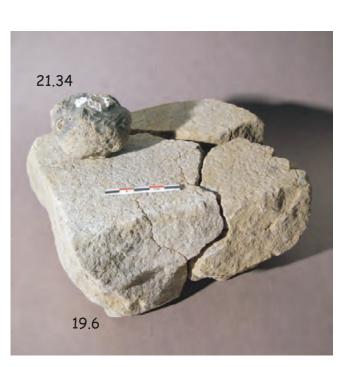
ST3 ST14



ST19



ST32





ST21



Rombies et Marchipont (59)

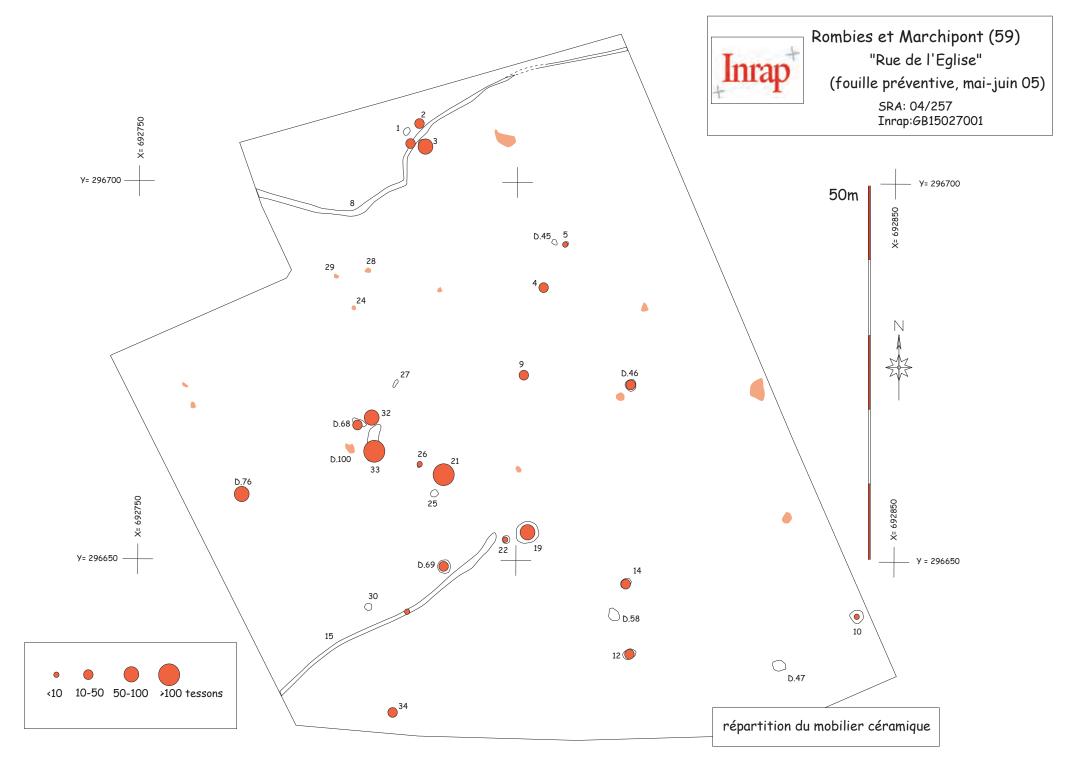
"Rue de l'Eglise"

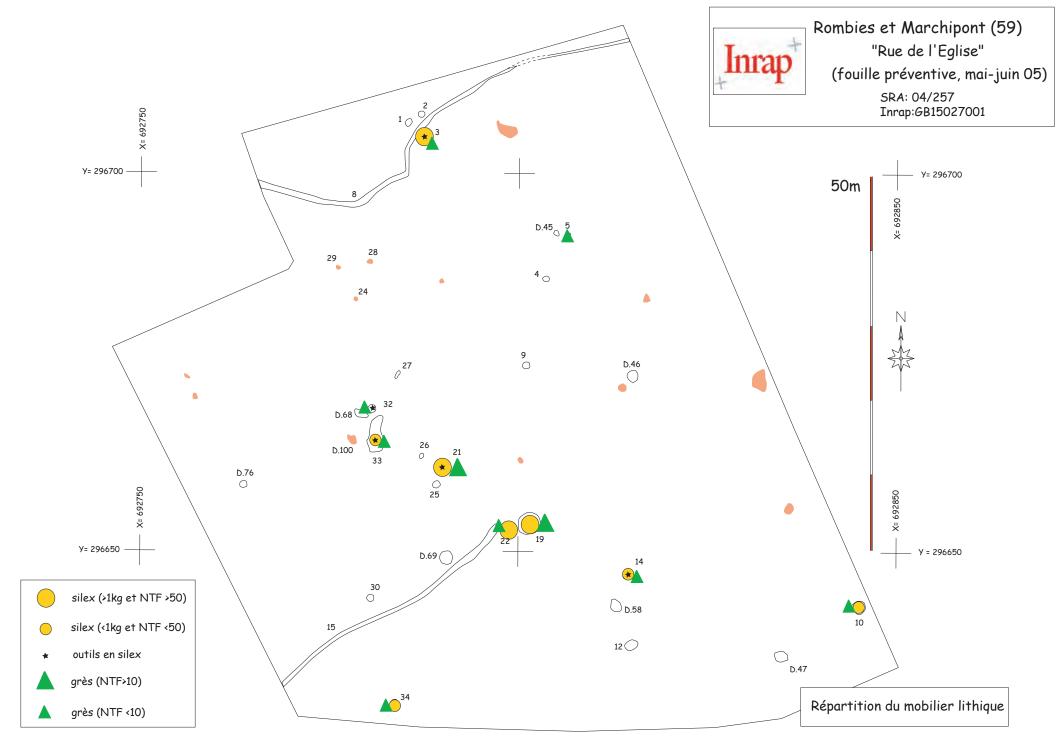
(fouille préventive, mai-juin 05)

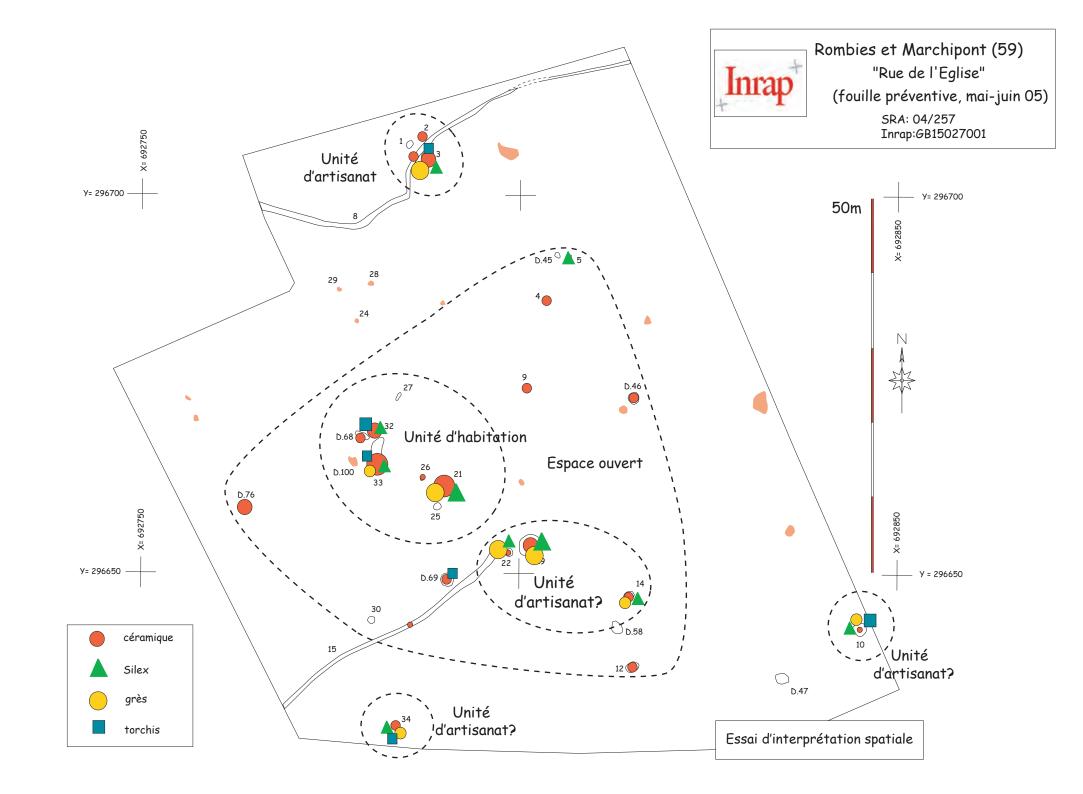
SRA: 04/257

Inrap:GB15027001

Matériel lithique isolé (photos A. Henton)





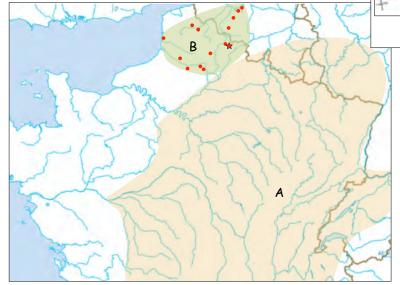




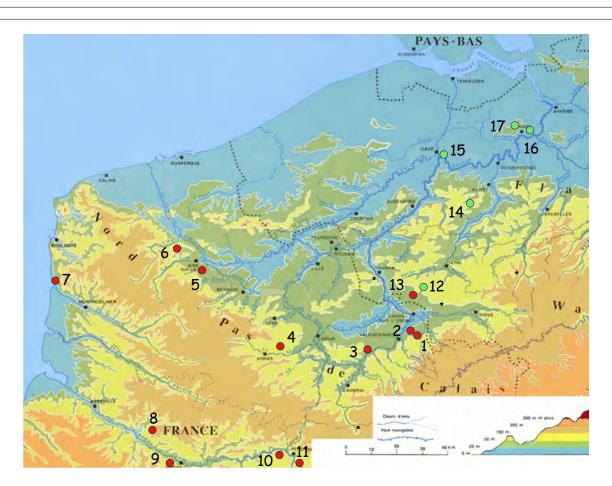
Rombies et Marchipont (59)
"Rue de l'Eglise"

(fouille préventive, mai-juin 05)

SRA: 04/257 Inrap:*G*B15027001



Carte de localisation du complexe RSFO (A) et de la zone d'influence du Nord-Picardie et de l'ouest de la Belgique (B) (l'étoile indique le site de Rombies-et-Marchipont)



Carte de répartition des sites à céramique de type RSFO ou assimilée dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais et Somme) et dans l'ouest de la Belgique (Hainaut, Flandres occidantale et orientale). En rouge, les sites d'habitat et en vert les sites funéraires.

- 1: Rombies-et-Marchipont (59)
- 2: Onnaing (59)
- 3: Hordain (59)
- 4: Fresnes-les-Montaubant (62)
- 5: Aire-sur-la-Lys (62)
- 6: Inghem (62)
- 7: Etaples-sur-Mer (62)
- 8: Vignacourt (80)
- 9: Pont-de-Metz (80)

- 10: Feuillères (80)
- 11: Ennemain (80)
- 12: Blicquy (B, Hainaut)
- 13: Braffe (B, Hainaut)
- 14: Velezke (B, Oost Vlaanderen)
- 15: Destelbergen (B, Oost Vlaanderen)
- 16: Temse (B, Oost Vlaanderen)
- 17: Sint-Gillis-Waas (B, Oost Vlaanderen)